

Elle s'ouvre davantage à l'Asie et au Moyen-Orient, Air Algérie s'envole avec Qatar Airways

P-02

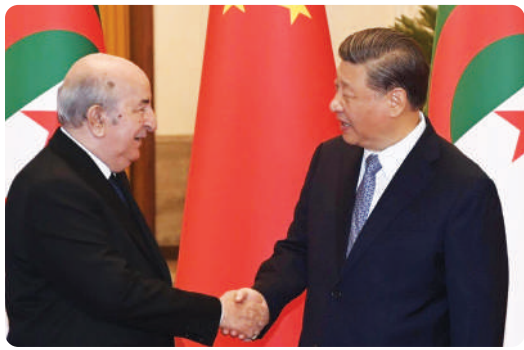
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mardi 04 Novembre 2025//N° 1197// PRIX 20DA

Face aux manœuvres marocaines sur la résolution 2797

Il plaide pour une coopération élargie

P-16



Xi Jinping réaffirme sa volonté de consolider la confiance et le partenariat avec Alger

Ahmed Attaf remet les pendules à l'heure

p- 03



Beaucoup de tintamarre pour rien du côté du Makhzen où le vote vendredi dernier pour la reconduction d'une année du mandat de la mission des Nations-Unies pour un référendum au Sahara occidental (Minurso) a donné lieu à des manifestations dans les grandes villes du royaume.

Le Makhzen marocain et ses relais, une machine de mensonges et de propagande

P-02

Elle confronte les faits scientifiques aux vérités historiques

P-05

L'Algérie exige la reconnaissance des crimes écologiques du colonialisme



Le gouvernement accélère la cadence

P-05

360 000 logements programmés pour 2026

Avec un programme de 360 000 logements inscrits dans le cadre du PLF 2026, le gouvernement affiche sa volonté d'accélérer la cadence de la construction et de renforcer l'offre. Ce faisant, l'Exécutif entend répondre à la demande croissante en habitat et relancer la dynamique urbaine.



Elle s’ouvre davantage à l’Asie et au Moyen-Orient

Air Algérie s’envole avec Qatar Airways

Air Algérie vient de franchir une nouvelle étape, avec la signature d’un accord de partage de codes avec Qatar Airways. Cette alliance permettra à la compagnie nationale d’élargir son réseau vers l’Asie et le Moyen-Orient, tout en renforçant la connectivité de l’Algérie avec les grands hubs mondiaux.



La compagnie nationale Air Algérie a conclu un accord de partage de codes (code-sharing) avec Qatar Airways, dans le cadre de sa stratégie d’expansion internationale visant à renforcer sa présence sur le marché mondial et à offrir davantage de destinations à ses passagers. Selon un communiqué

rendu public, cette convention permettra aux clients d’Air Algérie d’accéder, via les vols opérés par Qatar Airways, à plusieurs grandes métropoles d’Asie et du Moyen-Orient, notamment Kuala Lumpur (Malaisie), Hong Kong (Chine) et Mascate (Sultanat d’Oman). En contrepartie, Qatar Airways bénéficiera d’un accès

privilegié à six villes algériennes desservies par Air Algérie depuis son hub d’Alger : Constantine, Oran, Annaba, Tamanrasset, Tindouf et Timimoun. La vente des billets pour ces nouvelles liaisons a débuté hier, tandis que le premier vol sous partage de codes est prévu pour le 15 novembre 2025. Cet accord s’inscrit dans la nouvelle

stratégie de développement d’Air Algérie, axée sur la modernisation de son réseau, l’amélioration de la qualité de service et le renforcement de ses connexions internationales conformément aux standards mondiaux. Le directeur du département commercial d’Air Algérie, Sami El-Karim Boutemadja, a souligné l’importance de ce partenariat : « La collaboration avec Qatar Airways permettra à Air Algérie de consolider sa présence au Moyen-Orient et en Asie, tout en offrant à nos passagers davantage d’options de voyage et en promouvant la destination Algérie. » De son côté, Thierry Antinori, directeur des opérations commerciales de Qatar Airways, s’est félicité de cette coopération : « Nous sommes heureux de renforcer notre partenariat avec Air Algérie. Cet accord consolide notre présence sur les principaux marchés africains et offre aux voyageurs plus de choix et une expérience de voyage plus fluide vers le Moyen-Orient et l’Asie. » Il a également mis en avant le rôle stratégique du hub de Doha, à travers l’aéroport international Hamad, plusieurs fois primé comme meilleur aéroport du monde (en 2021, 2022 et 2024), dans le développement de la connectivité entre l’Afrique, le Moyen-Orient et l’Asie. Les deux compagnies ont enfin annoncé que l’accord sera élargi à d’autres destinations, confirmant ainsi une coopération durable et ambitieuse entre Air Algérie et Qatar Airways.

Y. B.

Elle a tout pour jouer un rôle stratégique
In Guezzam, future porte économique de l’Algérie vers l’Afrique

De par sa position stratégique au sud du pays, la wilaya d’In Guezzam est appelée à devenir un axe économique et commercial majeur vers le continent africain. C’est ce qu’a affirmé, hier, le ministre de l’Intérieur et des Transports, Said Sayoud, lors de sa visite dans cette wilaya, selon un communiqué du ministère. S’exprimant en marge de la cérémonie d’installation du nouveau wali, Nouredine Rafsa, le ministre a mis en avant les atouts géographiques, économiques et commerciaux de cette jeune wilaya frontalière. In Guezzam, a-t-il souligné, constitue une véritable « porte africaine de l’Algérie », ainsi qu’un centre stratégique pour les échanges commerciaux et la coopération économique et sécuritaire avec les pays du Sahel. Sa position sur la route transsaharienne et ses potentiels agricoles et touristiques en font, selon lui, un territoire à fort potentiel pour devenir un pôle logistique et commercial d’envergure africaine. Le ministre a toutefois insisté sur la nécessité de stimuler l’investissement local et national, en simplifiant les procédures administratives afin de transformer les atouts de la région en projets concrets créateurs de richesse et d’emplois. Il a, à cet effet, appelé le nouveau wali à adopter une approche participative et moderne de la gouvernance locale, fondée sur le suivi sur le terrain, l’écoute des citoyens et la transparence dans la gestion des affaires publiques. Sayoud a enfin réaffirmé l’engagement de son département à accompagner In Guezzam dans la consolidation de ses structures administratives et organisationnelles, notamment à travers la mise à disposition des moyens techniques, humains et financiers nécessaires à son développement.

R.E.

Le Makhzen marocain et ses relais

Une machine de mensonges et de propagande

■ Par Hakim H.

Le conflit du Sahara occidental, opposant le Maroc à la République arabe sahraouie démocratique (RASD), soutenue par l’Algérie, s’est transformé ces dernières années en un véritable champ de bataille idéologique et médiatique. Les médias marocains rivalisent d’intensité dans leurs attaques et leur stigmatisation à l’encontre des voix dissidentes concernant le Sahara occidental. Depuis l’invasion marocaine de 1975, qualifiée d’occupation illégale par l’Organisation des Nations unies ainsi que par la Cour internationale de justice (CIJ), Rabat a déployé d’importants moyens dans une stratégie de communication visant à imposer sa thèse sur la « marocanité » du territoire. Cette stratégie trouve son origine dans la Marche verte de 1975, au cours de laquelle Hassan II a mobilisé des milliers de civils afin de légitimer cette invasion. Aujourd’hui, sous le règne de Mohammed VI, cette approche s’adapte aux nouvelles technologies numériques, avec un budget évalué à plusieurs centaines de millions de dirhams pour des campagnes à l’échelle mondiale. Orchestrée par le palais royal et ses relais, cette propagande ne se limite pas à valoriser « l’intégrité territoriale

» du Maroc : elle vise systématiquement les opposants, qu’ils soient intellectuels, hommes politiques ou militants, dans le but de les discréditer, les diffamer ou les réduire au silence. Au centre de cette offensive figurent entre autres des personnalités telles que l’historien franco-algérien Benjamin Stora, la députée écologiste Sabrina Sebaihi ainsi que le député de La France insoumise Abdelkader Lahmar. Ces personnalités, qui osent remettre en question le récit officiel marocain concernant le Sahara en défendant notamment le droit à l’autodétermination du peuple sahraoui ou en dénonçant l’occupation, deviennent des cibles privilégiées. Derrière ces attaques se dessine une logique évidente : toute position divergente par rapport aux thèses du Makhzen est immédiatement qualifiée de « trahison », d’« agent de l’Algérie » ou encore de « complot antisémite ». Il ne s’agit pas uniquement d’un simple désaccord politique, mais bien d’une guerre hybride où la diffamation est utilisée pour renforcer le pouvoir interne et isoler les soutiens internationaux à la cause sahraouie. La machine propagandiste marocaine s’appuie sur un écosystème parfaitement rodé : médias publics tels que la MAP (Maghreb Arabe Presse), sites proches du palais comme Le360.ma, ainsi qu’une armée de trolls actifs sur les réseaux sociaux. À titre d’exemple, le site Le360.ma, proche des

instances royales, a publié un article virulent intitulé « Benjamin Stora, l’imposteur mémoriel au service d’Alger ». Dans ce texte, l’historien est accusé d’être un « vieux trotskiste » manipulé par Alger et présenté comme un « faux pro-français » qui dénonce un prétendu complot imaginaire orchestré par les lobbies pro-marocains. Son principal tort réside dans sa critique de la reconnaissance française de la « souveraineté marocaine » sur le Sahara en juillet 2024, qu’il considère comme une démarche susceptible de raviver les tensions dans les relations franco-algériennes. Lors d’une interview accordée à Beur FM en février 2025, Stora évoque les « lobbies pro-marocains » en France, qualifiés de « secret de Polichinelle » qui entravent la réconciliation avec Alger. Sabrina Sebaihi, députée écologiste des Hauts-de-Seine d’origine algérienne, est également devenue une cible récurrente du Makhzen et de ses relais depuis son élection en 2022. Les relais marocains lui adressent fréquemment des insultes telles que « traîtresse », « cinquième colonne » ou encore « agent d’Alger ». En mars 2025, suite à ses critiques envers le ministre de l’Intérieur Bruno Retailleau, accusé de « xénophobie décomplexée » à l’encontre de l’Algérie, elle reçoit plus de mille messages haineux sur X, Instagram et par courriel, comprenant notamment des menaces de mort. Par ailleurs,

Abdelkader Lahmar, député LFI du Rhône d’origine algérienne, est vivement critiqué pour ses positions favorables à l’Algérie. En octobre 2025, lors d’un débat portant sur les accords franco-algériens de 1968, il qualifie les harkis de « traîtres » et désigne la députée marocaine Hanane Mansouri comme une « caution » pour la droite en raison de ses origines. Les médias marocains tels que Le360.ma le présentent comme un « raciste antimarocain », amplifiant ainsi la controverse afin de le discréditer. Lahmar défend le droit à l’autodétermination sahraouie comme un prolongement légitime de la lutte anticoloniale, ce qui lui vaut d’être ciblé par les lobbies pro-Rabat. Les attaques dirigées contre Stora, Sebaihi et Lahmar s’inscrivent dans un schéma plus large : toute personne remettant en cause les thèses royales concernant le Sahara est systématiquement qualifiée « d’ennemi ». Ces attaques révèlent avant tout la vulnérabilité du régime makhzénien, un régime qui réprime le débat interne afin d’imposer sa vision du Sahara. Toutefois, le droit international demeure inébranlable : l’ONU maintient ce territoire sur sa liste de décolonisation et la résolution 2797 (2025) réaffirme, quoiqu’on dise, le principe d’autodétermination, en dépit des pressions exercées.

H.H.

L'EXPRESS



Quotidien national
d’information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Face aux manœuvres marocaines sur la résolution 2797

Ahmed Attaf remet les pendules à l'heure

Beaucoup de tintamarre pour rien du côté du Makhzen où le vote vendredi dernier pour la reconduction d'une année du mandat de la mission des Nations-Unies pour un référendum au Sahara occidental (Minurso) a donné lieu à des manifestations dans les grandes villes du royaume. C'est, à n'en pas douter, la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'un peuple spolié de ses droits et de sa dignité humaine sort manifester pour soutenir les visées coloniales de son bourreau.



■ Par Merouane Korso

C'est l'image parfaite de ce Maroc qui veut voler un territoire, avec l'aide de ses sponsors occidentaux et de leur vassal l'entité sioniste, que renvoient ces manifestations après la reconduction pour une année de la Minurso par le Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, un territoire toujours autonome, selon l'ONU. Le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est intervenu au lendemain de ce vote conçu et dirigé par les États-Unis, le porte-plume en fait d'un texte infâme, a affirmé que le Maroc, lors de la séance du Conseil de sécurité de l'ONU (tenue vendredi dernier sur la question du Sahara occidental), a voulu imposer le projet dit de «l'autonomie» comme cadre exclusif et unique de recherche d'une solution à la question sahraouie. Mais, explique le ministre, le Makhzen n'y est pas «parvenu», puisque «la résolution finale évoque l'autonomie, mais en mentionnant également d'autres alternatives, notamment celle proposée par les Sahraouis.» Il a détaillé, dans un entretien à la chaîne AL24 NEWS, que le Maroc a voulu, cette fois-ci, lors de la séance de vendredi dernier, saisir cette occasion pour «tenter un passage en force concernant la question du Sahara occidental, afin de faire avancer ses visées

historiques connues», qui consistent selon lui, en premier lieu, à éliminer la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) : soit en la démantelant ou en la dissolvant, soit en opérant un changement radical de son mandat». En deuxième lieu, a-t-il ajouté, il s'agit d'imposer le projet dit de «l'autonomie» comme cadre exclusif et unique pour la recherche d'une solution à la question sahraouie». En troisième lieu, poursuit M. Attaf, le Maroc vise à supprimer définitivement le principe du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Or, tout le problème de ce conflit armé à un certain moment, réside dans la non-organisation, plutôt l'empêchement par Rabat de la tenue d'un processus référendaire pour la définition du statut définitif de ce territoire dont l'issue aurait été fatale pour ses visées expansionnistes. M. Attaf poursuit par ailleurs en soulignant qu'à l'examen du projet initial, «les visées marocaines se dégageaient avec évidence, ce qui a suscité une réaction défavorable contre le projet de résolution de la part de nombreuses délégations, pas seulement celle de l'Algérie». D'ailleurs, huit pays ont présenté des amendements contre le projet de résolution, qu'ils jugeaient inéquitable, injuste et totalement partial, favorisant une seule thèse au détriment de l'autre partie», a-t-il expliqué. «Le Maroc n'a pas réussi à imposer le projet d'«autonomie» comme solution exclusive à la question sahraouie.

La résolution finale évoque «l'autonomie», mais elle mentionne aussi d'autres alternatives, notamment celle avancée par les Sahraouis». Dès lors, le ministre algérien explique que «le jeu politique et diplomatique reste donc ouvert : d'un côté, il y a la proposition d'«autonomie», et de l'autre, des solutions alternatives présentées par la partie sahraouie, qui demeurent sur la table». S'agissant de la situation après l'adoption de la résolution, le ministre d'État a précisé que la Mission onusienne (MINURSO) n'a pas été dissoute ni démantelée, et qu'il n'y a pas eu de révision de son mandat. Bien au contraire, a-t-il ajouté, «le projet initial prévoyait une prolongation de trois mois supplémentaires pour la mission, mais le délai a finalement été porté à une année, ce qui constitue un renouvellement normal, comme cela a toujours été le cas». En fait, les fondamentaux de la question sahraouie sont préservés dans la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il estimé, relevant en outre que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui «a été découpé par rapport au plan d'autonomie et il doit s'exercer conformément à la légalité internationale et à la charte des Nations unies». «Le principe que le Maroc a tenté désespérément d'inscrire, celui de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, a été enlevé et expurgé des deux références qui ont été faites à ce principe dans le dispositif du projet de résolution. Cette référence est restée dans le préambule avec moins de force juridique.» Donc, a-t-il soutenu, «sur le plan du dispositif de la résolution, il n'y a absolument aucune référence ni à l'État marocain ni à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental». Tout repose en fait, dans le cas de la décolonisation au Sahara occidental, sur la tenue d'un référendum d'autodétermination que doit organiser la Minurso : la question est simple pour les votants : êtes-vous pour ou contre l'indépendance ? Mais, depuis 1991, date du cessez-le-feu et de la mise en place de la Minurso du temps du SG de l'ONU, l'Égyptien Boutros-Boutros Ghali, le Maroc évite cette alternative, et veut la torpiller par son plan d'autonomie, qui n'est, selon les discussions de Manhasset, qu'une des trois propositions sur la table des négociations. Ces trois propositions sont d'abord l'indépendance directe des Sahraouis, ensuite un référendum d'autodétermination avec identification des tribus votantes, et enfin le plan d'autonomie, c'est-à-dire une gestion du territoire par les Sahraouis sous l'autorité de Rabat, une sorte de région autonome à l'image de l'Espagne.

M. K.

Ils défendent une issue conforme à la légalité internationale

Attaf et Beisat insistent sur une solution juste et mutuellement acceptable

Le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Yeslem Beisat. Selon un communiqué du ministère, les entretiens ont porté sur l'évaluation des discussions tenues en octobre dernier au Conseil de sécurité de l'ONU concernant la question du Sahara occidental, à l'issue desquelles a été adoptée la Résolution

2797 renouvelant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Les deux ministres ont salué le maintien, dans la résolution adoptée, des principes fondamentaux d'un règlement juste, durable et définitif du conflit, notamment la nécessité de poursuivre les négociations entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, et le rappel que la solution doit être mutuellement acceptable et garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination. Ils

ont également souligné la pertinence de la prorogation du mandat de la MINURSO pour une année supplémentaire, conformément à la recommandation du Secrétaire général des Nations unies. À la lumière de ces développements, M. Attaf et M. Beisat ont échangé leurs vues sur les perspectives du processus politique sous l'égide de l'ONU, destiné à parvenir à un règlement conforme aux principes de la légalité internationale et à la doctrine onusienne en matière de décolonisation, garantissant pleinement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

ÉDITORIAL I'EXPRESS

Clarté

■ Par Aïda Mouni

Dans le tumulte diplomatique qui a suivi l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797 sur le Sahara occidental, la voix d'Ahmed Attaf a résonné comme un contrepoint lucide et ferme à la lecture biaisée que certains, à Rabat ou ailleurs, ont voulu imposer. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, a rappelé, lors de son entretien à la chaîne AL24 News, une évidence que le vacarme médiatique a tenté d'occulter : les fondamentaux de la question sahraouie sont demeurés intacts. « Le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui a été dissocié du plan d'autonomie et doit s'exercer conformément à la légalité internationale et à la Charte des Nations unies », a-t-il souligné, dissipant ainsi les illusions d'un prétendu tournant favorable au Maroc. L'expression, choisie avec soin, dit tout : il ne s'agit pas d'un simple différend territorial, mais d'un processus de décolonisation, régi par le droit international. Le chef de la diplomatie algérienne a d'ailleurs insisté sur un point d'importance, le principe de « souveraineté marocaine » a été expurgé du dispositif du texte, ne subsistant que dans le préambule, « avec moins de force juridique ». Autrement dit, la résolution ne confère aucune légitimité à la prétention marocaine. « Sur le plan du dispositif, il n'y a absolument aucune référence ni à l'État marocain ni à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental », a tranché M. Attaf. Cette clarification est capitale. Elle replace la résolution dans sa véritable portée, un renouvellement technique du mandat de la MINURSO, non une consécration politique du plan d'autonomie. Si l'Algérie s'est abstenue de voter, ce n'est pas par désaccord de fond, mais parce qu'une mention ambiguë de la « souveraineté marocaine » subsistait dans le préambule. « Nous avons demandé qu'elle soit retirée ; elle ne l'a pas été », a expliqué le ministre. Ce positionnement de principe s'inscrit dans la continuité d'une diplomatie qui ne transige ni avec la Charte des Nations unies ni avec la résolution 1514, fondement du droit à l'autodétermination des peuples colonisés. « Pourquoi devrait-il y avoir un exceptionnalisme sahraoui ? », a interrogé M. Attaf. Face aux lectures opportunistes, l'Algérie oppose la rigueur du droit et la constance de ses convictions. Dans un Conseil de sécurité « fracturé » entre calculs et complaisances, Alger rappelle que la paix durable ne se décrète pas dans les salons diplomatiques mais s'enracine dans la justice. En somme, la résolution 2797, loin d'être une victoire du Makhzen, confirme que la décolonisation du Sahara occidental reste, pour la communauté internationale, une question ouverte, et pour l'Algérie, une cause de principe.

A.M.

Mobilisant institutions et citoyens

L'État renforce la sensibilisation et la lutte contre la drogue

Face à un fléau qui menace la jeunesse et la cohésion sociale, le gouvernement intensifie sa riposte à tous les niveaux. Les campagnes de prévention, les actions répressives et la coordination renforcée entre l'ANP, les forces de sécurité et les institutions civiles traduisent une mobilisation nationale constante pour endiguer la propagation des stupéfiants et protéger la société.



■ Par Kader M.

Face aux dégâts et impacts négatifs que peut encourir la société, à cause du fléau de la drogue dont la plus grande partie provient des frontières ouest du pays, l'État demeure fortement mobilisé afin de l'enrayer totalement. Dans ce sillage, plusieurs ministres ont pris part dimanche dernier au lancement de la caravane nationale de sensibili-

sation aux dangers de la drogue en milieu scolaire. Initiée par l'Office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), sous le patronage du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le lancement de la caravane illustre bel et bien l'importante mobilisation de l'exécutif quant à faire face à ce fléau transnational. S'ajoutant aux campagnes d'information ponctuelles, menées dans les établissements scolaires, universitaires et les quartiers, la caravane

vient à point nommé pour rappeler les dangers des stupéfiants et la responsabilité collective dans leur éradication. Sachant qu'une menace sérieuse pèse sur la cohésion sociale et que le danger direct de ce fléau pour la jeunesse est réel, l'Algérie ne lésine pas sur les moyens pour le combattre. Car il est clair, aujourd'hui, que le trafic de drogue vise directement les jeunes, voire cherche leur fragilisation, afin de miner les fondements du tissu national. De ce

fait, la lutte contre ce fléau s'opère sur plusieurs axes. Car en plus du travail de prévention et de sensibilisation contre les méfaits de ce poison moderne, l'Algérie ne cesse de resserrer l'étau sur les réseaux de trafic de drogue. Ainsi, face au combat quotidien contre un phénomène aux ramifications complexes et transnationales, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents corps de sécurité sont en première ligne à travers tout le territoire national. Les chiffres des saisies démontrent l'ampleur du phénomène des tentatives d'introduction de la drogue dans le pays. À titre d'exemple, la période du 22 au 28 octobre, les forces de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, ont mis en échec des tentatives d'introduction de 7,2 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc. Cela en plus de près de 156 000 comprimés de psychotropes saisis, lors des mêmes opérations. Les chiffres de saisie de l'année 2024, par l'ANP, en disent long sur l'ampleur du phénomène. Ainsi, les forces de l'ANP avaient saisi 26,8 tonnes de kif traité, 631 kilogrammes de cocaïne et 25 millions de comprimés psychotropes. De leur côté, les services douaniers avaient saisi, durant la même année, 8,5 tonnes de kif traité, 570 kg de cocaïne et 11 millions de comprimés psychotropes. Quant aux services de la police, ils avaient saisi en 2024 plus de 5 tonnes de résine de cannabis, 377 kilogrammes de cocaïne et plus de 14 millions de comprimés psychotropes. Il faut préciser que tous les bilans (ANP, police, douanes) confirment que le gros lot de la drogue saisie émane du territoire marocain. Sachant que le Maroc est le premier producteur au monde de résine de cannabis,

cela n'est pas du tout étonnant. Pis encore, d'autres substances aussi variées que dangereuses sont régulièrement saisies, à l'exemple de l'héroïne, de la cocaïne ou encore de la redoutable « Tchoutchna », une drogue de synthèse dévastatrice. Face à cette réalité complexe, la riposte de l'ANP, de la sûreté, de la Gendarmerie nationale, des douanes et de la justice, au demeurant travaillant en étroite coordination, est à la fois ferme et évolutive. Dans ce sillage, des opérations conjointes sont menées aux frontières, dans les zones sahariennes, dans les ports, les aéroports, voire aussi dans les centres urbains, afin de faire tomber les gros bonnets. Cela sans se limiter aux méthodes classiques. Ainsi de nouveaux instruments de lutte sont introduits, à l'exemple des technologies de surveillance de pointe, des systèmes de détection numériques, de l'analyse et de l'exploitation minutieuse du renseignement, voire même de la traque des narcotrafiquants sur le cyberspace, où se déroule une partie des transactions. De ce fait, chaque saisie, chaque arrestation, chaque réseau démantelé sur le terrain reflète la détermination avérée des forces de sécurité pour la protection du pays contre ce fléau dépassant les frontières et se nourrissant des réseaux subversifs. Ces derniers sont notamment utilisés par le Makhzen, afin de nuire aux intérêts de l'Algérie et de défendre ses visées expansionnistes. Enfin, l'Algérie, forte de l'engagement inébranlable de son Armée nationale populaire et de ses services de sécurité, ne cesse de livrer une guerre de longue haleine contre les narcotrafiquants. Elle demeure cependant vitale pour la sécurité, la santé et l'avenir de tout un peuple.

K.M.

De l'ALN à l'ANP

Un même idéal, une armée forte au service de la nation

■ Par Kader M.

En cette période cruciale, marquée par les festivités de commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la révolution, il demeure nécessaire de faire l'analogie entre l'Armée de libération nationale (ALN) et son héritière l'Armée nationale populaire (ANP), quant à certains aspects de stratégie militaire. Il s'agit surtout de l'armement, au demeurant le facteur clé quant à mener la guerre contre l'occupant. Ainsi d'anciens militants de l'Organisation spéciale (OS), à l'exemple de Soudani Boudjemaa, Rabah Bitat, Ahmed Bouchaib, ont dans le cadre d'opérations coordonnées ciblé les infrastructures économiques et militaires coloniales, en accentuant particulièrement sur les casernes pour s'emparer des armes. Ce qui explique un fait stratégique, voire une préoccupation majeure de l'ALN, en l'occurrence l'approvisionnement en armement pour pouvoir combattre les forces coloniales. Conscient de l'impact de l'armement sur l'équilibre des forces, le Commandement de la Révolution a jeté son dévolu, au plus fort de la guerre, sur les bases d'une industrie militaire nationale. Cet état de fait demeure maintenu à ce jour avec mérite par l'Armée nationale populaire (ANP). Consciente de la nécessité d'avoir ses propres armes, la direction de la Révolution ne s'est pas attardée, au moment où la guerre faisait rage dès l'année 1956, marquée par des victoires réalisées sans cesse par la Révolution, après le congrès de la Soummam, à miser sur les efforts nécessaires pour la production des armes quelles que soient les circonstances. De ce fait, le premier essai a été entamé par deux jeunes moudjahidines de l'ALN, qui ont réussi la confection d'un prototype d'une

grenade, qu'ils ont présentée à Abdelhafid Boussof et Houari Boumediene. Mesurant les efforts consentis et le travail réussi, ces deux derniers ont affirmé : « S'ils ont coulé une grenade, ils peuvent bien le faire pour une mitrailleuse », selon des témoignages du moudjahid le commandant Mohamed Boudaoud dit « Si Mansour ». Du coup, une première fonderie secrète a ainsi été mise en place en 1956, ce qui a permis la fabrication du premier prototype de grenade, ce qui a été appelé « la grenade anglaise », et ce, à la demande d'Abdelhafid Boussof. Puis ce fut la fabrication de la grenade américaine et ce avant la création des premiers ateliers de fabrication d'armes dès 1957 au niveau des frontières de l'ouest du pays. Après quoi les ateliers se sont spécialisés dans la conception et la fabrication de mitrailleuses, de pièces pour canons, d'obus ainsi que de divers composants des mitrailleuses et d'autres armes légères, des chargeurs et des produits chimiques. La supervision de toutes les activités de fabrication était assurée par le responsable de l'armement et de l'approvisionnement général à l'ouest du pays, Mohamed Boudaoud. Un rôle important, voire crucial, avait été accompli par les unités de fabrication d'armes dans la région ouest durant la guerre de Libération nationale. Ainsi il y a eu la production, dans une première phase, des explosifs avant 1960, suivie de la fabrication de diverses armes. Les unités ont alors réussi à produire 10 000 mitrailleuses, ainsi que des obus de calibre 60 mm, en atteignant un rythme de 6 à 7 000 obus par trimestre, avec une production totale d'environ 50 000. L'expertise acquise durant la guerre de libération nationale dans la fabrication et la maintenance des armes et équipements militaires, bien capitalisée, a permis, après l'in-

dépendance, et avec la création de l'Armée nationale populaire (ANP), l'établissement des premières unités spécialisées, devenues après le noyau, voire la véritable base d'une industrie militaire nationale. Les initiatives s'inscrivent dans une dynamique économique, visant surtout la réduction de dépendance vis-à-vis de l'étranger. Sur le terrain, cela s'est traduit par la création de nombreuses usines et entreprises dans le cadre de la modernisation de l'Armée. Cette dernière sera dotée de ressources humaines, tout en développant la recherche scientifique militaire des unités de l'ANP. Dès le recouvrement de la souveraineté nationale, l'idée de promotion d'une industrie militaire nationale n'a pas tardé à se concrétiser. De ce fait, une cellule de réflexion a été mise en place pour la conception d'une stratégie de développement de cette activité vitale. Du coup, parallèlement à la réalisation d'études techniques dans divers domaines, les industries nationales de défense ont, de ce fait, vu le jour. Le point culminant de ces réalisations a été atteint en 1974 avec la mise en place de la délégation des réalisations et des industries militaires, devenue plus tard la Direction des industries militaires au sein du ministère de la Défense nationale. Cette structure stratégique a réellement jeté les bases d'une industrie militaire répondant aux exigences de modernisation de l'armée et des avancées technologiques mondiales. De ce fait, des observateurs s'accordent ces dernières années à relever que l'industrie militaire nationale a connu des avancées notables sous la supervision du président de la République, et chef suprême des Forces armées, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans ce sillage, le taux d'intégration nationale progresse constamment parallèlement au renforcement

de la diversification des produits d'année en année grâce à des partenariats stratégiques. La production concerne les armes, les véhicules divers (blindés, camions, véhicules légers), les équipements de télécommunication et des systèmes électroniques. De nombreuses entreprises spécialisées constituent la stratégie actuelle, supervisée par la Direction des industries militaires, et se concentrent sur la fabrication d'équipements comme les véhicules blindés, les radars, les systèmes électroniques de défense, des armes individuelles et collectives, et même la construction et la réparation navales. Cela a permis au pays de disposer aujourd'hui d'institutions qui sont le cœur battant de l'industrie militaire nationale. Il y a lieu de citer l'exemple de l'Établissement des réalisations industrielles de Seriana (Batna), spécialisé dans la fabrication de munitions et d'équipements civils, et l'établissement de constructions mécaniques de Khenchela, dédié à la production d'armes légères. L'électronique et la numérisation ne sont pas en reste, puisque l'entreprise de la base des systèmes électroniques produit les moyens de contrôle électronique des frontières via des systèmes de radar de longue portée et autres moyens de télécommunication. La fourniture et l'installation des équipements de sécurisation des accès des différentes installations stratégiques sont assurées par l'entreprise des systèmes de contrôle vidéo, tandis que l'Office national des explosifs s'occupe de la fabrication et de la commercialisation de divers types de produits explosifs. Enfin, l'objectif final demeure la maîtrise des technologies intégrées aux nouveaux systèmes d'armement, l'amélioration des capacités de défense et l'assurance aussi de la préparation constante des forces armées.

K.M.

Elle confronte les faits scientifiques aux vérités historiques

L'Algérie exige la reconnaissance des crimes écologiques du colonialisme

■ Par Merim Ka

Dans le cadre des célébrations officielles commémorant le 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, les ministères des Moudjahidine et des Ayants droit et de l'Environnement et de la qualité de vie ont organisé, hier au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, un colloque national sur le thème : « Impacts environnementaux de la colonisation en Afrique : vérités historiques et séquelles écologiques, le cas de l'Algérie ». Au cours de son allocution, le ministre des Moudjahidine, Abdelmalek Tacherift, a indiqué que les crimes coloniaux commis en Algérie ne sont pas uniquement des pages d'histoire, mais constituent une tragédie ayant laissé derrière elle des séquelles significatives sur le plan humain et environnemental. Des crimes qui ne peuvent être ignorés et dont les effets continuent de se faire sentir aujourd'hui, a-t-il dit. D'où l'importance derrière l'organisation de ce colloque scientifique. Ces efforts scientifiques et de recherche s'inscrivent dans une parfaite harmonie avec l'attention particulière accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux dossiers de la mémoire nationale, en tant que pilier fondamental pour la construction et un moyen de renforcer la conscience nationale. « Le dossier de la mémoire, dans toutes ses dimensions, de la documentation des témoignages vivants des combattants et des témoins de mémoire à la révélation des vérités historiques, est devenu l'un des principaux outils pour établir une conscience collective. » Pour lui, l'examen de ces réalités historiques relatives aux crimes coloniaux et à leurs conséquences ne concerne pas uniquement l'État, la société civile ou le milieu académique et scientifique. « Cela implique également une responsabilité nationale et morale que chacun d'entre nous doit respecter en hommage aux martyrs et en faisant justice à l'histoire glorieuse de notre nation. » Le ministre

« L'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) a mené une étude sur des échantillons de sol provenant des zones ayant subi des bombardements et affectées par la politique de la terre brûlée. Les résultats préliminaires ont conclu sur l'existence de dommages environnementaux considérables sur les lieux examinés, avec une observation de la dégradation de la couverture végétale et d'un déséquilibre des écosystèmes », a annoncé hier la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou.



des Moudjahidine estime que les Le ministre des Moudjahidine considère que les « crimes horribles commis en Afrique, et spécifiquement en Algérie, ainsi que contre de nombreux peuples dans le monde, sont imprescriptibles et ne doivent pas être oubliés. Ces actes exigent, pour lui, « une reconnaissance ». « Il ne peut y avoir de justice humaine sans cette reconnaissance, et

aucun avenir sans réparation », a-t-il martelé. De son côté, la ministre de l'Environnement a affirmé que la mémoire environnementale est « une composante essentielle de la mémoire nationale ». Elle a souligné que sa préservation s'inscrit dans le cadre de la « poursuite du processus de documentation scientifique des crimes coloniaux et de leurs impacts environnementaux,

qui perdurent encore aujourd'hui ». Elle a également annoncé que son ministère a mis en place un système de recherche destiné à documenter ces vérités historiques par le biais d'études et de témoignages de combattants ayant vécu cette époque. Cela vise à prouver que le colonialisme « n'était pas porteur de civilisation, mais de destruction ». Elle a également affirmé l'engagement de son secteur à mettre en œuvre les recommandations de ce colloque tant au niveau national qu'africain, dans le cadre de la commémoration de la mémoire nationale et du renforcement de la conscience environnementale liée à l'histoire de l'Algérie et à sa lutte pour la liberté et la souveraineté. La ministre a par ailleurs indiqué que l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), qui dépend de son ministère, a été chargé d'effectuer des analyses sur des échantillons de sol provenant de certaines zones ayant subi des bombardements et affectées par la politique de la terre brûlée durant la période coloniale. Les résultats préliminaires, réalisés en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, « ont révélé l'existence de dommages environnementaux significatifs dans les zones analysées, mettant en évidence une dégradation de la couverture végétale et un déséquilibre des écosystèmes », a-t-elle fait savoir. Mme Krikou a ajouté que le secteur de l'environnement « travaillera en coordination avec toutes les parties concernées pour mener des études approfondies de manière scientifiquement rigoureuse, afin d'évaluer les dommages subis par la couverture végétale en Algérie en raison de pratiques contraires aux lois et aux normes internationales, en particulier celles liées à l'environnement ». Cette rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, avec la participation de moudjahidine, de chercheurs et d'historiens algériens et étrangers. v

M. Ka

Une vigilance sans faille au port d'Alger 22 000 comprimés psychotropes saisis à bord du Badji Mokhtar III

Les agents des Douanes du port d'Alger ont saisi 22 347 comprimés psychotropes à bord du navire Badji Mokhtar III, en provenance du port de Marseille, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). La quantité de comprimés psychotropes saisis comprend 17 150 comprimés d'ecstasy et 5 197 comprimés de Subutex, « soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un téléviseur plasma neuf et dans un haut-parleur, à l'intérieur d'un véhicule de tourisme appartenant à un voyageur », précise le communiqué. Cette opération reflète « la vigilance et le professionnalisme des agents des Douanes algériennes, ainsi que leur mobilisation permanente dans la lutte contre toutes formes de commerce illicite transfrontalier », a souligné la DGD.

Pour un système pharmaceutique crédible et durable

La qualité au cœur des métiers du médicament

Le respect de la qualité dans les métiers de la pharmacie est une exigence éthique et technique, s'entendent pour dire des spécialistes dans le domaine, et ce à l'ouverture d'une journée nationale thématique, organisée par la section ordinaire des pharmaciens d'Alger, sous l'égide du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. « La qualité doit être la colonne vertébrale des métiers de la pharmacie, pour un système pharmaceutique national efficace, crédible et durable », a affirmé la représentante du ministère de la Santé, Pr Elhadia Mansouri, à l'ouverture d'une journée nationale thématique, organisée par la section ordinaire des pharmaciens d'Alger, sous l'égide du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. Soulignant que la qualité dans

le domaine pharmaceutique constitue « un engagement collectif au service de la santé du citoyen », Pr Mansouri a estimé que « le passage de la simple conformité en matière de qualité à une performance continue représente une exigence éthique, technique et stratégique », insistant, à ce titre, sur l'importance de la formation des acteurs concernés. Dans le même sillage, la représentante du ministère de l'Industrie pharmaceutique, le Dr Imene Belabbas, a indiqué que la nouvelle réglementation encadrant la production pharmaceutique, publiée en septembre dernier, « marque une nouvelle ère de rigueur, d'excellence et de souveraineté ». Rappelant que la production nationale représente plus du tiers du volume de la production pharmaceutique africaine,

la directrice de la Production au sein du même département a mis en avant l'intégration de nouveaux dispositifs réglementaires alignés sur les standards internationaux, dans la perspective de l'encouragement à l'exportation. Pour sa part, le président de l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a qualifié de « fondamental » le rôle de cette structure dans les métiers de la pharmacie, précisant que l'objectif est de « garantir l'efficacité, la qualité et la sécurité des produits de santé, tout en assurant la protection des personnels de santé ». Il a, en outre, souligné que « la notion de sécurité est désormais bien ancrée en Algérie, grâce au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a mis en place l'ANSS ».

Passage à l'université 4.0 Baddari prend part à une rencontre d'experts

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a pris part, lundi au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdellah (Alger), à une rencontre d'experts dans le cadre des préparatifs en prévision du passage à l'université 4.0, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette rencontre, regroupant des universités et des partenaires économiques mondiaux dans le domaine des nouvelles technologies, intervient dans le cadre des « préparatifs en prévision du passage à l'université 4.0, fondée sur l'innovation, l'entrepreneuriat, la numérisation et le réseautage économique », précise-t-on de même source.

Le gouvernement accélère la cadence

360 000 logements programmés pour 2026

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier, à Alger, que 360 000 logements, toutes formules confondues, seront réalisés dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026. Intervenant lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), tenue sous la présidence de Mohamed Ben Hachem et en présence du président de

l'APN, Brahim Boughali, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Belaribi a précisé que le programme prévoyait 300 000 logements AADL (location-vente), 20 000 aides dans le cadre des lotissements sociaux, 10 000 logements publics locatifs (LPL) et 30 000 logements ruraux. Les affectations budgétaires destinées au secteur dans le cadre de la loi de finances 2026 s'élèvent à 296,3 milliards DA en autorisations d'engagement et à 488,9 milliards DA en crédits de paiement, a-t-

il indiqué. Parallèlement à ce programme, plus de 1 037 000 logements seront lancés en 2026, toutes formules confondues. Ce volume comprend notamment 162 800 logements LPL, 179 000 logements promotionnels aidés (LPA), 200 000 unités AADL, 553 logements promotionnels publics (LPP), 323 000 logements ruraux et 170 800 unités en autoconstruction dans le cadre des lotissements sociaux. Pour accompagner ce vaste programme, 100 milliards DA ont été mobilisés en autorisations d'engagement et

41,2 milliards DA en crédits de paiement pour les travaux d'aménagement des assiettes foncières, notamment dans les pôles urbains et les zones d'habitat public. Concernant les équipements publics, 430 structures seront réalisées au profit des quartiers intégrés et des pôles urbains. En outre, 14,5 milliards DA en autorisations d'engagement et 36,34 milliards DA en crédits de paiement sont prévus pour le parachèvement des travaux d'aménagement des nouvelles villes, a conclu le ministre.

R.N.

Commerce extérieur
Report des
réceptions des
opérateurs
économiques

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, le report des réceptions des opérateurs économiques qui importent des marchandises pour compte propre. Cette mesure concerne aussi bien le fonctionnement et les équipements. Dans un communiqué, le ministère précise que le report des réunions prévues mardi vise à examiner tous les recours déposés ces derniers jours. Le communiqué du ministère indique : « Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe tous les opérateurs économiques qui importent des marchandises pour compte propre dans le cadre des importations de matériel et/ou d'équipements que les réunions prévues le mardi 4 novembre 2025 sont reportées sine die, afin de permettre à nos services d'examiner tous les recours déposés ces derniers jours. » I.B.

ENTMV
Les horaires
de la traversée
Alger-Marseille
modifiés

L'Entreprise Nationale de Transport Maritime de Voyageurs (ENTMV) a annoncé hier une modification des horaires des traversées entre Alger et Marseille pour des raisons d'organisation. Selon le nouvel horaire, les passagers ayant réservé une traversée le 5 novembre 2025, initialement prévue à 16h00, seront transférés sur une traversée le 8 novembre à la même heure, à bord du ferry « Badji Mokhtar 3 », au départ de Marseille à destination d'Alger. Les passagers ayant réservé une traversée Alger-Marseille le 6 novembre 2025 seront quant à eux reportés au 10 novembre 2025 à 10h00, sur le même ferry, d'après un communiqué de la CNTP. I.B.

48eme session du conseil ministériel de l'APO
Arkab à Brazzaville
aujourd'hui,

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a annoncé hier que le ministre d'État Mohamed Arkab participe Aujourd'hui, mardi à la 48e session du Conseil ministériel de l'Organisation des producteurs africains de pétrole (APPO), qui se tient à Brazzaville, capitale de la République du Congo.



Selon la même source, la réunion porte notamment sur le projet de réforme institutionnelle de l'organisation, la mise à jour de sa vision et de sa stratégie à long terme, l'adoption du rapport relatif à la nomination du nouveau secrétaire général et l'élection de la présidence et des organes exécutifs du Conseil pour la prochaine législature. L'ordre du jour com-

prend également des discussions sur le projet de réforme institutionnelle de l'organisation, la mise à jour de sa vision et de sa stratégie à long terme, l'adoption du rapport relatif à la nomination du nouveau secrétaire général et l'élection de la présidence et des organes exécutifs du Conseil pour la prochaine législature. Le rôle de l'Organisation des producteurs Africains de Pétrole (APPO) est de renforcer la coopération entre les pays africains producteurs d'hydrocarbures, de promouvoir une collaboration pour l'exploitation durable des ressources pétrolières et de soutenir le développement économique du continent grâce au pétrole. Elle sert de plateforme pour le partage de connaissances, facilite les partenariats, assure la sécurité énergétique, et travaille à la stabilité des marchés pétroliers africains. L'APPO vise à devenir une institution leader en matière d'hydrocarbures en Afrique. L'organisation œuvre à l'harmonisation des politiques et des efforts des pays membres pour une meilleure gestion des ressources pétrolières. Elle facilite le partage de connaissances et d'expertise entre les compagnies pétrolières africaines. L'APPO travaille à maintenir la stabilité des prix et des approvisionnements sur le marché pétrolier africain. En utilisant les hydrocarbures comme catalyseur, elle vise à stimuler le développement économique et la diversification des économies africaines. Elle contribue à la sécurité énergétique du continent en soutenant le développement des projets pétroliers et gaziers. Notons que cette réunion coïncide avec la quatrième édition de la Conférence et Exposition africaine sur le contenu local (CECLA 2025), qui se tiendra à Brazzaville du 4 au 7 novembre 2025, sous le haut patronage de M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo. Cet événement continental constitue une plateforme essentielle pour l'échange d'expériences en matière de développement du contenu local dans les industries pétrolières et gazières et pour la promotion de la participation des entreprises africaines aux chaînes de valeur pétrolières et gazières.

Inès B.

Amel Abdellatif
fixe
le cap de la
digitalisation

La ministre du Commerce intérieur, Amel Abdellatif, procède à l'installation du nouveau chef de cabinet, Zineddine Yahiaoui, soulignant la nécessité de perfectionner la digitalisation. La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdel-

latif, a présidé hier la cérémonie d'installation du nouveau chef de cabinet, Zineddine Yahiaoui, en présence des cadres centraux du ministère, indique un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie d'installation, la ministre a souhaité la bienvenue au nouveau chef de cabinet. Elle lui a exprimé ses vœux de pleine réussite dans l'accomplissement de ses missions, tout en soulignant l'importance du travail dans un esprit d'équipe pour poursuivre les efforts consentis et relever les défis auxquels le sec



Oman AgroFood 2025

Les micro entreprises invitées à la participation

L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (NESDA) invite les micro-entreprises qui opèrent dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire à participer au Salon agroalimentaire d'Oman 2025, une plateforme de référence réunissant des leaders de l'industrie et des experts en innovation du monde entier. Le salon aura lieu du 1er au 3 décembre 2025 au Centre de congrès et d'expositions d'Oman - Mascate. L'événement vise à présenter les dernières tendances et opportunités dans le secteur, avec une organisation conjointe de l'IFP Group et d'Al Nimr Expo. Le salon se concentre sur les innovations et les opportunités d'affaires dans l'agriculture, l'alimentation et la pêche. Le salon s'adresse aux professionnels du secteur ainsi qu'aux entreprises

et au grand public. Le Salon agroalimentaire d'Oman 2025 (Oman AgroFood 2025) est un événement d'importance stratégique pour le secteur agroalimentaire au Moyen-Orient, réunissant des professionnels pour favoriser les opportunités commerciales, l'innovation et le développement durable. Il sert de plateforme pour rencontrer des acteurs de l'industrie, découvrir les dernières technologies en matière d'agriculture et de transformation alimentaire, et échanger sur les tendances du marché, notamment l'emballage durable et l'alimentation halal. Le salon est un point de rencontre central pour le commerce et les investissements dans le secteur agroalimentaire, attirant des entreprises de divers domaines comme l'agriculture, la pêche, la transformation alimentaire et les technologies connexes. Il met

en avant les nouvelles technologies et les innovations, y compris l'emballage durable et les solutions pour améliorer la productivité et l'efficacité des entreprises agroalimentaires. L'événement offre un environnement idéal pour les professionnels afin d'établir des partenariats stratégiques, d'élargir leur réseau et de discuter des défis et des opportunités du marché. Il aborde des thèmes cruciaux tels que la durabilité dans l'agriculture et l'industrie alimentaire, et l'adaptation aux nouvelles exigences du marché, en accord avec les objectifs de croissance de l'Oman. Il joue un rôle clé en promouvant les entreprises omanaises à l'échelle régionale et internationale, et en positionnant Oman comme un acteur important sur la scène agroalimentaire mondiale.

I.B.



Ahmed El Hidoussi

« La loi sur l’orientation agricole permettra l’organiser du secteur »



Professeur de sciences économiques à l’Université d’Alger, le Dr Ahmed El Hidoussi a affirmé, hier, que l’élaboration d’un nouveau projet de loi sur l’orientation agricole permettra d’organiser le secteur selon une vision stratégique, établissant un plan clair et durable pour dynamiser la production nationale et jetant les bases d’une nouvelle ère de gouvernance agricole.

Lors de son intervention à la radio chaine 1, le Dr El-Hidoussi a expliqué que les directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l’élaboration de ce projet de loi visent à structurer définitivement le secteur dans une perspective d’avenir. Cette vision mobilisera des experts et des spécialistes, garantissant la rationalisation de la production, l’amélioration de la productivité des terres agricoles et le développement de cultures stratégiques. « Cette loi d’orientation concernera tous les secteurs agricoles et établira un tableau de bord contenant des indicateurs de performance et une

analyse approfondie. Ce tableau de bord offrira une vision claire et complète de nos capacités et de nos besoins, en tenant compte de nos avantages comparatifs, dans le but d’assurer la sécurité alimentaire. », a-t-il indiqué. Il a ajouté, dans le même esprit : « Le gouvernement algérien s’est engagé à relever le défi de la sécurité alimentaire, et le Président de la République a constamment insisté, lors de toutes ses interventions, sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources disponibles pour y parvenir, compte tenu du contexte mondial et des facteurs nationaux tels que la croissance démographique et l’augmentation de

la demande. » Le Dr Ahmed El-Hidoussi a affirmé que la loi d’orientation pour le secteur agricole fait suite à l’ensemble des mesures prises ces dernières années, notamment le recensement agricole, les dispositifs de soutien aux agriculteurs et la récente réunion consacrée à la modernisation du secteur. Cette réunion visait à définir une vision globale et précise des besoins de l’Algérie pour les années à venir, afin d’atteindre la souveraineté alimentaire, d’optimiser l’utilisation des terres et de transformer les agriculteurs en acteurs économiques.

Inès B.

Energie

Les moyens de renforcer la coopération avec la BM examinés

Le ministre de l’Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu une délégation de membres du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale (BM), avec laquelle il a discuté des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du développement des énergies renouvelables et de l’hydrogène vert, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue dimanche au siège

du ministère, en présence de ses cadres et d’un représentant du ministère des Finances, M. Adjal a présenté la stratégie de l’Etat dans le domaine des énergies propres, notamment à travers le programme de production de 15.000 mégawatts à partir de sources d’énergie renouvelables à l’horizon 2035, indiquant que le projet de 3200 mégawatts, qui représente la première tranche de ce programme, sera mis en service en 2026. Le ministre a également évoqué les grands projets en cours dans le domaine de l’interconnexion électrique, à même de conforter la position de l’Algérie à l’échelle internationale, à l’instar du projet d’interconnexion électrique de l’Algérie avec l’Italie via un câble sous-marin et le projet d’interconnexion électrique avec les pays africains, soulignant que l’Algérie a toujours été un fournisseur « fiable » d’énergie. Dans ce

contexte, M. Adjal a exprimé le souhait du secteur d’accompagner la BM, à travers l’étude de plusieurs mégaprojets énergétiques nécessitant des investissements importants, afin de réaliser le programme de transition énergétique, constituant l’un des programmes « stratégiques » en Algérie, selon le communiqué. Dans leurs interventions lors de cette rencontre, les membres de la délégation de la BM ont manifesté leur intérêt pour l’expérience algérienne, affirmant que la BM dispose de nombreux mécanismes pouvant être utilisés pour renforcer le partenariat avec l’Algérie. Quant aux dossiers de coopération entre le secteur et la BM, la délégation s’est engagée à accélérer le rythme de leur traitement et à lui conférer davantage d’efficacité afin de permettre la mise en œuvre des projets dans les meilleurs délais, ajoute la même source.

Commerce intérieur

Le nouveau chef de cabinet installé

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, hier, la cérémonie d’installation du nouveau chef de cabinet, M. Zineddine Yahiaoui, en présence des cadres centraux du ministère, indique un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie d’installation, la ministre a souhaité la bienvenue au nouveau chef de cabinet, lui exprimant ses vœux de pleine réussite dans l’accomplissement de ses missions, tout en soulignant l’importance du travail dans un esprit d’équipe pour poursuivre les efforts consentis et relever les défis auxquels le secteur est confronté, précise-t-on de même source. La ministre a insisté également sur « la nécessité de redoubler d’efforts durant la prochaine étape, de poursuivre le processus de modernisation du secteur, et de perfectionner la digitalisation de ses systèmes administratifs et de contrôle », conclut le communiqué.

GIE Monétique

21 millions de cartes actives de paiement électronique en Algérie

Jusqu’à septembre 2025, 21 millions de cartes de paiement électronique sont actives en Algérie dont 80% sont des cartes Edahabia d’Algérie Poste, les 20% étant des cartes bancaires. C’est ce qu’a fait savoir M. Boubakr Belloul, Chef de division à GIE Monétique lors de son passage ce matin à l’émission L’invité du jour de la chaîne 3 de la radio Algérienne. « Nos statistiques font ressortir une augmentation significative du nombre de transactions électroniques », a-t-il poursuivi précisant que « la même tendance est notée concernant le paiement par internet et d’ajouter ». L’invité de la Radio déplore en revanche la faiblesse du recours au TPE (terminal de paiement électronique) au niveau des commerces puisque seuls quelque 77 000 TPE sont actifs sur les 1,6 million de commerçants.

I.B.

Croissance du trafic passagers aérien de 3,6 % en septembre

L’Association du transport aérien international (IATA) vient de publier les données relatives à la demande mondiale de passagers ainsi que les marchés mondiaux du fret aérien pour septembre 2025. Concernant la demande totale des passagers, mesurée en passagers-kilomètres payants (PKP), elle a augmenté de 3,6 % par rapport à septembre 2024. La capacité totale, mesurée en sièges-kilomètres offerts (SKO), a augmenté de 3,7 % sur un an. Le coefficient d’occupation en septembre était de 83,4 % (en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à

septembre 2024). La demande internationale a augmenté de 5,1 % par rapport à septembre 2024. La capacité a augmenté de 5,2 % sur un an et le facteur de charge était de 83,6 % (-0,1 ppt par rapport à septembre 2024). La demande intérieure a augmenté de 0,9 % par rapport à septembre 2024. La capacité a progressé de 1,1 % sur un an. Le coefficient d’utilisation s’est établi à 83,0 % (en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à septembre 2024). Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de la demande de 5,3 %

sur un an. La capacité a augmenté de 5,1 % sur un an. Le coefficient d’occupation s’est établi à 74,7 % (+0,1 point de pourcentage par rapport à septembre 2024). Les compagnies aériennes du Moyen-Orient ont enregistré également une hausse de la demande de 6,3 % sur un an. La capacité a augmenté de 6,2 % sur un an et le coefficient de remplissage s’est établi à 81,9 % (inchangé par rapport à septembre 2024). Pour les marchés mondiaux du fret aérien de septembre 2025, le rapport de l’IATA précise que la demande totale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret (TKF), a augmenté de 2,9 %

par rapport aux niveaux de septembre 2024 (+3,2 % pour les opérations internationales). La capacité, mesurée en tonnes-kilomètres de fret disponibles (TKD), a augmenté de 3,0 % par rapport à septembre 2024 (+4,4 % pour les opérations internationales). Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de 14,7 % de la demande de fret aérien en septembre par rapport à l’année précédente, soit la plus forte augmentation de toutes les régions. La capacité a quant à elle progressé de 7,4 % sur un an.

Jijel

Caravane médicale spécialisée

Les praticiens affectés à cette a caravane médicale multidisciplinaire, organisée samedi à l'école primaire Laâouar-Mokhtar, dans la zone de Zouitna (commune de Chahna), à l'occasion du 71ème anniversaire du déclenchement de la Révolution, ont effectué des consultations et prodigué des soins jusqu'à une heure tardive de la nuit, permettant ainsi à 2.372 citoyens de bénéficier de prestations médicales spécialisées.



Pas moins de 2.372 citoyens de la commune de Chahna (Jijel) et des régions voisines, ont bénéficié des services d'une caravane médicale spécialisée organisée par l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) Boucif Ouled-Askar, a indiqué, dimanche, le directeur de cette structure, Mohamed Arafat Benmadani. Le même responsable a fait savoir, dans une déclaration à l'APS, que les praticiens affectés à cette a caravane médicale multidisciplinaire, organisée samedi à l'école primaire Laâouar-Mokhtar, dans la zone de Zouitna (commune de Chahna), à l'occasion du 71ème

anniversaire du déclenchement de la Révolution, ont effectué des auscultations et prodigués des soins jusqu'à une heure tardive de la nuit, permettant ainsi à 2.372 citoyens de bénéficier de prestations médicales spécialisées. M. Benmadani a précisé que la spécialité de l'ophtalmologie et de la chirurgie oculaire a permis, par exemple, d'examiner 366 patients de différents âges et des deux sexes, tandis que plus de 100 patients ont bénéficié d'un diagnostic par échographie. De plus, 215 femmes ont bénéficié d'auscultations spécialisées en gynécologie-obstétrique, dont 120 ont été examinées par des sage-femmes, en plus de la délivrance de 385 ordonnances médicales gratuites. Le même responsable a souligné que les caravanes pé-

riodiques organisées par l'EPSP Boucif Ouled-Askar dans différentes communes visent, en se rapprochant de la population, à fournir un service de santé spécialisé de qualité, en particulier dans les villages et hameaux isolés. Il a également indiqué que des rendez-vous seront donnés aux patients nécessitant des interventions chirurgicales pour leur prise en charge dans les jours à venir. Il convient de noter que la caravane inclut de nombreuses spécialités médicales telles que la chirurgie générale, oto-rhino laryngologie (ORL), les maladies cardiovasculaires, l'ophtalmologie, la dermatologie, les maladies rénales et urinaires, la chirurgie pédiatrique, l'orthopédie, la gynécologie-obstétrique et autres spécialités.

Relizane

Disponibilité de 63.000Qx de semences de céréales

Une quantité de 63.598 quintaux de différentes semences de céréales a été mise à la disposition des agriculteurs de la wilaya de Relizane en prévision de la campagne de labour-semences au titre de la sai-

son agricole 2025-2026, a indiqué dimanche le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya, Djamel Karmouai. Ce volume comprend plus de 45.000 quintaux de semences de blé dur, 9.672 quintaux de semences de blé tendre et plus de 8.600 quintaux de semences d'orge, a précisé à l'APS le même responsable. Il a ajouté que plus de 6.100 quintaux d'engrais ont également été mobilisés, dont 5.400 quintaux d'engrais de fond et plus de 700 quintaux d'engrais de couverture, soulignant que les semences, engrais et autres facteurs de production sont dispo-

nibles en quantités suffisantes pour assurer la réussite de la campagne agricole. La campagne labours-semences, lancée récemment, cible une superficie de 95.665 hectares, dont plus de 58.000 hectares destinés au blé dur, 5.745 hectares au blé tendre, plus de 28.000 hectares à l'orge et 2.475 hectares à l'avoine, indique-t-on. Pour cette saison, les services agricoles de la wilaya ont mobilisé un important parc de matériel agricole comprenant notamment 3.397 tracteurs et 10.665 pièces et équipements agricoles d'accompagnement, selon la même source.

El Tarf

Réouverture du service de réanimation de l'hôpital

Le service de réanimation de l'Etablissement public hospitalier (EPH) El Hadi Bendjedid d'El Tarf a été rouvert après une opération de réhabilitation, a déclaré, dimanche, le directeur de la santé et de la population, Athmane Kerouani. Ce service, entièrement rénové et équipé de matériel médical pour renforcer ses capacités d'accueil, offre aux patients dans un

état critique des soins médicaux intensifs et spécialisés 24 heures sur 24, a précisé le même responsable. Il soutiendra les autres services médicaux en accueillant les cas graves et stationnaires après des interventions chirurgicales, tout en allégeant la pression sur le service des urgences de l'établissement, a ajouté M. Kerouani. Le service de réanimation comprend 6

lits entièrement équipés, dotés de respirateurs artificiels, et dispose d'un système central de distribution d'oxygène, a encore indiqué le même responsable. Le directeur de la santé a ajouté que cette structure est encadrée par une équipe médicale et paramédicale comprenant deux praticiens spécialisés en réanimation médicale, huit praticiens en anesthésie-réanimation et douze agents paramédicaux.

Djanet

Des localités raccordées à l'énergie électrique

Des travaux de raccordement de plusieurs localités enclavées dans la commune de Bordj El-Haouas (wilaya de Djanet) au réseau d'électricité ont été lancés, a-t-on appris dimanche de la direction locale de distribution relevant du groupe Sonelgaz. Dotées d'une enveloppe de 300 millions de DA, ces opérations, dont le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général de la wilaya de Djanet, Belkacem Boudia, en présence des cadres de la direction de distribution, concernent plus d'une centaine de familles issues des localités de Tabket (160 km de Djanet), Ihrir et Toursset (200 km), a précisé la même source. Elles consistent en la réalisation d'un réseau de 55 km et l'installation de six transformateurs électriques, a-t-on ajouté. Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants des zones rurales et enclavées, font partie d'un important programme de développement comprenant une quinzaine d'opérations d'électrification et huit autres d'alimentation en gaz naturel.

Mila

Deux nouveaux groupes scolaires lancés

Les travaux de réalisation de deux nouveaux groupes scolaires ont été lancés, dimanche, dans les communes d'Amira Arès et de Terrai Bainen (Mila). Le coup d'envoi des travaux a été donné par les autorités locales, accompagnées de membres de la famille révolutionnaire, dans le cadre du programme de wilaya de commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Selon les explications fournies sur place, les deux groupes scolaires, implantés aux lieudits Tassaf (commune d'Amira Arès) et de Semachia (Terrai Bainen) seront prêts à accueillir les élèves dès le début de l'année scolaire 2026-2027. Pour la même occasion, une école primaire située dans la commune d'Oued Endja a été baptisée du nom du défunt moudjahid Mokhtar Chebah, tandis que deux cantines scolaires ont été inaugurées dans les écoles primaires Ahmed-Hamla, dans la commune de Mila et Larbi-Kedjbour, dans la commune de Zeghaia.

Illizi

Projet d'aménagement urbain

Des travaux d'aménagement urbain au quartier Belbachir, à Illizi, ont été lancés sur une superficie de 73 hectares, en application d'un programme global de développement urbain, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Lancés par le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, les travaux comprennent notamment l'aménagement de routes et de trottoirs, en vue de donner à ce quartier et ses 558 logements de type public locatif, un cachet urbain moderne et attrayant. Selon le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Hamza Barra, le délai de réalisation des travaux, dont le coût avoisine les 260 millions DA, est fixée entre 4 et 6 mois, pour ce qui concerne les routes, conformément aux orientations des autorités locales, visant à accélérer la dynamique de développement local. Les membres du comité de quartier ont, pour leur part, salué l'opération qualifiée "d'acquis important" pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de Belbachir.

COVID- grossesse

Risque d'autisme et de troubles neurologiques

Selon une étude américaine, publiée dans la revue du Collège américain des obstétriciens et des gynécologues, les enfants nés de mères qui ont eu le COVID-19 pendant leur grossesse sont confrontés à un risque élevé de troubles du développement à l'âge de trois ans, notamment des retards d'élocution, de l'autisme, des troubles moteurs et d'autres retards de développement neurologique. Selon cette nouvelle recherche, l'infection au COVID-19 pendant la grossesse peut altérer subtilement le développement du cerveau du fœtus, augmentant ainsi le risque de troubles de la parole, de troubles moteurs et liés à l'autisme dans la petite enfance.

« Ces résultats mettent en évidence que le COVID-19, comme de nombreuses autres infections pendant la grossesse, peut présenter des risques non seulement pour la mère mais aussi pour le développement du cerveau du fœtus », a déclaré l'auteur principal Andrea Edlow, MD, MSc, spécialiste en médecine maternelle et fœtale au Mass General Brigham. Elle a souligné l'importance de prévenir les infections pendant la grossesse, d'autant plus que la confiance du public dans les vaccins, y compris contre la COVID-19, est en train de s'éroder. Des recherches antérieures établissent un lien entre les infections maternelles et les troubles neurodéveloppementaux chez l'enfant. D'autres infections maternelles pendant la grossesse ont été associées à un risque accru de diverses maladies neuro-développementales chez l'enfant. Des études animales ont démontré que l'activation immunitaire pendant la grossesse peut perturber le développement normal du cerveau du fœtus et le comportement de sa progéniture. Les chercheurs ont découvert que les garçons étaient plus susceptibles de développer des troubles du développement neurologique que les filles. Le risque était plus élevé lorsque l'infection maternelle survenait au cours du troisième trimestre, ce qui suggère qu'une exposition en fin de grossesse pourrait avoir un impact neurologique plus important. Alors que l'infection augmente le risque de troubles du développement, le co-auteur principal Roy Perlis, MD, MSc, du Département de psychiatrie du Mass General Brigham, a noté que « le risque global de problèmes de développement neurologique chez les enfants exposés reste probablement faible ».



Cancer du sein

Des pilules augmentent le risque

Certains contraceptifs hormonaux sont liés à un risque plus élevé de cancer du sein. C'est ce que montre une nouvelle étude suédoise de l'Université d'Uppsala. Des chercheurs ont suivi plus de deux millions de femmes et d'adolescentes en Suède pour identifier comment différents contraceptifs hormonaux affectent le risque de cancer du sein. Sur les deux millions de personnes suivies, près de 16 400 ont développé un cancer du sein.



Les contraceptions hormonales sont à nouveau pointées du doigt. Une nouvelle étude, la plus vaste du genre, réalisée à partir des données de plus de deux millions de femmes souligne l'impact de certaines pilules par rapport à d'autres sur le cancer du sein. Si différents facteurs augmentent les risques de développer la maladie comme les antécédents familiaux ou personnels, le tabac, le surpoids... la recherche a aussi peu à peu mis en avant d'autres facteurs de risque dont le rôle des variations hormonales féminines : l'âge des premières règles, l'absence de grossesse, la prise de traitements hormonaux de substitution à la ménopause... cette nouvelle étude, fait le lien aujourd'hui entre les pilules contraceptives et l'apparition de cancers du sein avant la ménopause. « Certaines pilules augmenteraient plus le risque que d'autres en fonction de leur composition », révèlent les chercheurs de l'Université d'Uppsala en Suède. Leurs travaux ont été publiés dans

la revue Jama Oncology le 30 octobre 2025, rapporte un article paru dans Top Santé. « Les chercheurs ont analysé les informations de santé de Suédoises âgées de 13 à 49 ans en 2006, et les ont suivies jusqu'en 2019. Celles qui dépassent les 50 ans au cours de ce laps de temps étaient exclues à partir de leur passage dans la cinquantaine. Sur les deux millions de personnes suivies, près de 16 400 ont développé un cancer du sein. », indique la même source, ajoutant que « le fait de prendre une contraception hormonale, sous forme de pilule orale ou sous toute autre forme, était associé à un risque plus élevé de 24 %, soit un cas supplémentaire pour environ 7 800 utilisatrices. Mais toutes les formules hormonales n'étaient pas associées au même risque ». Ainsi, selon l'étude, « certaines molécules augmenteraient significativement le risque, notamment le désogestrel (plus de 50 %). C'est un progestatif qui est utilisé dans les pilules orales combinées de 3e génération, ou seul. Le lévonorgestrel, autre progesta-

tif, présent dans les pilules combinées de 2e génération cette fois, était lui associé à un risque plus élevé d'environ 20 %. Les pilules de 4e génération contenant de la drospirénone n'augmentent pas les risques de cancer du sein par rapport aux femmes sans contraception hormonale. Toutefois, les pilules de 3e et 4e génération sont associées à un risque plus élevé de phlébite et d'embolie pulmonaire chez les femmes plus jeunes ».

Les experts soulignent que les prescriptions des contraceptifs hormonaux doivent s'adapter aux besoins, à la situation et aux antécédents médicaux de chaque personne. Pour rappel, en 2005, le Centre international de recherche sur le cancer a classé la pilule contraceptive (et le traitement hormonal de la ménopause) parmi les cancérrogènes notoires. Un régime alimentaire équilibré et diversifié, associé à une activité physique régulière et un mode de vie sain ont de réels effets sur la prévention de la maladie.

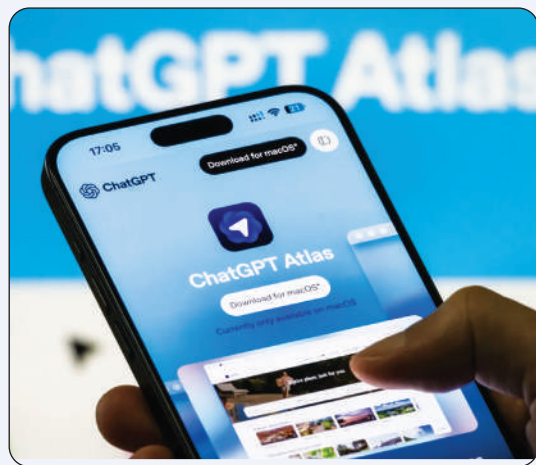
OpenAI lance Atlas

Lancement du navigateur ChatGPT Atlas

Le 21 octobre dernier, OpenAI a lancé ChatGPT Atlas, son navigateur Web de nouvelle génération qui concurrence Chrome de Google. Les prestataires historiques se contentent de flécher des pages, à la manière d'un bibliothécaire allant chercher l'ouvrage qui vous intéresse et pointant vers le paragraphe ou l'image qui vous concerne. En conservant, au passage, les marque-pages de vos références préférées. Désormais, il s'agit d'utiliser le fonctionnement dit « agentique » de l'IA. Dans cette dimension, l'intelligence artificielle ne se contente pas de générer une réponse simple, mais devient votre agent pour enchaîner une série d'actions permettant de finaliser votre projet. Atlas est la réunion d'un chatbot et

d'un moteur de recherche et, désormais, active la fonction Agent. Imaginons que vous souhaitiez partir en voyage. La recherche classique vous conduit à visiter le site d'une compagnie aérienne et de choisir votre vol. Avec le modèle agentique, l'organisation matérielle du déplacement sera décomposée en séquences successives : l'IA identifie des dates disponibles dans votre agenda, elle achète des places à bord d'un avion, et commande un taxi en fonction du trajet et de la circulation vers l'aéroport. Idem, à destination, pour la réservation de l'hôtel. Pour le moment, Atlas n'est accessible que sur macOS, mais des adaptations pour Windows, iOS et Android sont à venir. Seuls les utilisateurs de ChatGpt Plus et Pro auront accès au

mode Agent. Cette fonctionnalité, aussi présente dans le nouveau navigateur Atlas d'OpenAI à télécharger, offre la possibilité d'exécuter des missions complexes comme la recherche, l'analyse, l'élaboration de tableaux de calcul et même l'organisation de voyages. Le bouton « Créer un itinéraire » sur le site officiel de ChatGpt et dans Atlas donne la possibilité d'accéder au mode Agent. La fonction Agent de ChatGpt est, pour l'heure, restreinte à l'organisation : « Je peux vous assister dans la préparation de votre voyage. » « Trouvez les meilleures alternatives, élaborer un programme de voyage, suggérez des sites internet et des opérateurs touristiques ou agences de voyages dignes de confiance pour effectuer vos réservations et comparer les tarifs. »



Afghanistan

Un séisme fait 20 morts

Un séisme de magnitude 6,3 a frappé le nord de l'Afghanistan dans la nuit de dimanche à lundi, a rapporté l'Institut d'études géologiques américain USGS, deux mois après un tremblement de terre meurtrier dans l'est du pays.



Plus de 20 personnes ont été tuées dans le séisme de magnitude 6,3 ayant frappé le nord de l'Afghanistan dans la nuit de dimanche à lundi, a indiqué l'Autorité nationale de gestion des catastrophes (Andma). Mohammadullah Hamad, porte-parole de l'Andma, a aussi fait état de 320 blessés dans la province de Samangan, dont la plupart «sont rentrés chez eux après avoir été soignés», a-t-il précisé dans un communiqué. Le tremblement de terre s'est produit à Kholm, près de la ville de Mazar-e-Sharif dans la province de Balkh, et sa profondeur était de 10 km, selon l'USGS. Des secousses ont été ressenties jusque dans la capitale Kaboul. Fin août, un autre séisme, de magnitude 6, avait

touché les provinces orientales de Kounar, Laghman et Nangarhar. Plus de 2200 personnes avaient alors été tuées, dans ce séisme, le plus meurtrier de l'histoire récente de l'Afghanistan. La mosquée bleue de Mazar-e-Sharif, joyau du XVe siècle de cette grande ville du nord de l'Afghanistan, a été endommagée par le séisme de magnitude 6,3 survenu dans la nuit de dimanche à lundi.

Des pierres se sont détachées de l'imposant édifice en faïences éclatantes, notamment au niveau du minaret, et jonchaient le sol de l'un des seuls lieux touristiques du pays, d'après cette source.

Le pays est fréquemment frappé par des tremblements de terre, en particulier dans la chaîne montagneuse de l'Hindou Kouch, près de la jonction des plaques tectoniques eurasiennne et indienne. Depuis 1900, le nord-est de ce pays a connu 12 séismes d'une magnitude supérieure à 7, selon Brian Baptie, sismologue au British Geological Survey. Les talibans, de retour au pouvoir depuis 2021, ont déjà été confrontés à plusieurs tremblements de terre, dont celui dans la région de Hérat, à la frontière avec l'Iran, en 2023, dans lequel plus de 1500 personnes avaient été tuées et plus de 63.000 habitations détruites.

Soudan 71 000 déplacés d'El-Fasher



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rapporté qu'environ 71 000 personnes ont été déplacées à El-Fasher et dans les villages alentours, une semaine après que les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le contrôle de la capitale de l'État du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan. Selon l'OIM, les équipes sur le terrain estiment qu'entre le 1er et le 2 novembre, environ 8 600 personnes ont été déplacées à cause des affrontements dans la ville. «Ainsi, du 26 octobre au 2 novembre, un total de 70 894 personnes ont été déplacées à partir d'El-Fasher et de ses environs», précise l'organisation. Les équipes

ont ajouté que l'insécurité sur les routes pouvait limiter les déplacements, que la situation restait tendue et instable, et que les mouvements de population se poursuivaient. Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est le théâtre de violents affrontements entre l'armée et les FSR, soutenues de l'extérieur. El-Fasher, la plus grande ville de la région du Darfour, est largement sous contrôle des FSR après des violents combats. Des milliers de personnes ont fui les affrontements, tandis que des vidéos partagées par des membres des FSR montrent des civils expulsés de force, ainsi que des exécutions et des actes de torture de personnes non armées.

Mayotte(France)

Mobilisation des enseignants non payés

Plusieurs centaines d'enseignants de Mayotte, confrontés à des mois de salaires impayés, maintiennent leur mobilisation. La FSU du territoire français de l'Océan indien appelle à poursuivre les actions dès le mardi 4 novembre, malgré les récentes annonces de la rectrice de l'Académie.

Par voie d'un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux de l'Académie de Mayotte, Valérie Debuchy avait exprimé ses excuses aux enseignants concernés et détaillé une série de mesures censées répondre à l'urgence de la situation. Parmi elles, le versement d'acomptes grâce au soutien de la DRIFP de La Réunion et une régularisation des salaires prévue avec la paie d'octobre, incluant les arriérés.

La rectrice a également promis d'engager «sans délai» des réformes structurelles, telles que l'amélioration des processus administratifs, une meilleure anticipation des échéances de paie, le renforcement des moyens humains et financiers ainsi qu'un plan de formation pour stabiliser les compétences internes. Mais ces annonces n'ont pas convaincu les syndicats. La FSU de Mayotte affirme que les engagements pris lors d'une réunion tenue le 31 octobre avec les représentants du rectorat «ne diffèrent en rien des propos et engagements tenus il y a un mois». Pour le syndicat, l'absence de changements concrets alimente la colère des enseignants.

Environ 350 professeurs seraient encore concernés par ces retards de paiement, qui durent depuis plusieurs mois. Certains peinent à couvrir leurs besoins essentiels comme le loyer, les courses ou encore les frais de déplacement. Valérie Debuchy avait précédemment reconnu que la situation résultait de «causes multiples» et évoqué un manque d'accompagnement et de formation des nouveaux agents administratifs.

Face à ce constat, la FSU de Mayotte appelle les enseignants à ne pas relâcher la mobilisation et à poursuivre les actions à partir du mardi 4 novembre. Une date qui pourrait marquer un tournant, si aucune amélioration concrète n'est observée d'ici là.

Au-delà du cas de Mayotte, cette crise relance le débat sur la gestion des ressources humaines dans les académies ultramarines de France, souvent confrontées à des carences structurelles ignorées de longue date.

Climat

Le risque d'un ouragan équivalent à Melissa multiplié



Alors que l'ouragan Melissa a provoqué des dégâts «catastrophiques», une étude publiée mercredi 29 octobre a affirmé que le réchauffement climatique a multiplié par quatre le risque d'ouragan aussi puissant que Melissa. Le bilan s'est alourdi. L'ouragan Melissa, l'un des plus puissants jamais recensés, a été responsable de la mort d'au moins 28 personnes en Jamaïque. Et ce chiffre a de grandes chances d'augmenter. «D'autres informations faisant état de potentielles victimes sont encore en cours de vérification», a précisé le Premier ministre Andrew Holness. La Jamaïque n'est pas le seul pays touché par Melissa, puisque Haïti et Cuba ont aussi été touchés par cet ouragan. Et selon une étude menée par des scientifiques de l'Imperial College de Londres, les catastrophes naturelles de cette puissance feront leur apparition de manière plus récurrente. Cette étude reprend le cas de l'ouragan Melissa. Il a été rendu quatre fois plus probable en raison du changement climatique causé par l'homme et principalement par la combustion de combustibles fossiles. Il a également augmenté l'intensité de cet ouragan.

«Le changement climatique causé par l'homme a clairement rendu l'ouragan Melissa plus puissant et plus destructeur», a affirmé Ralf Toumi, qui a dirigé l'étude. «Ces tempêtes vont faire encore plus de dégâts à l'avenir si nous continuons à réchauffer la planète en brûlant des combustibles fossiles», a prévenu le professeur, à la tête du Grantham Institute, spécialisé dans le changement climatique, au sein de l'Imperial College. Concrètement, en cartographiant des millions de trajectoires théoriques de tempêtes dans différentes conditions climatiques, l'étude a permis de découvrir que dans un monde moins réchauffé, un ouragan comme Melissa toucherait terre en Jamaïque environ tous les 8.100 ans. Dans les conditions actuelles, ce chiffre est désormais tombé à 1.700 années.

Le monde s'est réchauffé d'approximativement 1,3 degré par rapport à l'ère préindustrielle, ce qui est dangereusement proche de la limite de 1,5 degré à ne pas dépasser pour, selon les scientifiques, éviter les effets les plus destructeurs du changement climatique.

Ligue 1 Mobilis (10e journée)

Le reveil du CRB ,l'USMA et l'ESS



Le CR Belouizdad et l'USM Alger, ont confirmé leur réveil en championnat, en s'imposant dimanche face respectivement à l'ES Mostaganem (2-0) et l'ASO Chlef (1-0), alors que l'ES Sétif a relevé la tête, en allant battre l'ES Ben Aknoun (1-0), lors de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se clôturer lundi.

Par Marouane A.

Victorieux lors de la précédente journée, sur le terrain de l'ASO (1-0), le CR Belouizdad a aligné un nouveau succès, en dehors de ses bases, cette fois-ci face à l'ES Mostaganem (2-0), consolidant ainsi sa relance. Les gars de Laâquiba, désormais sur une série de trois victoires consécutives, toutes compétitions confondues, ont ouvert la marque grâce à leur défenseur, Laouafi, auteur d'une tête victorieuse à la 23e minute, avant que le capitaine, Benguit, n'aggrave le score sur un joli coup franc direct (84e). Laouafi, l'homme en forme du moment, signe son troisième but de la saison. Avec ce succès, le Chabab grimpe à la 5e place du classement, totalisant 13 points avec deux matchs en retard, à égalité avec l'USM Alger, le MB Rouissat, et l'ES Ben Aknoun. En revanche, l'ES Mostaganem s'enfonce dans

la crise : les coéquipiers du capitaine Benlamri enchaînent une quatrième défaite consécutive et glissent à la 14e position (8 pts), devenant troisième relégable. A l'instar du Chabab, l'USMA n'a pas raté l'occasion d'enchaîner, en s'imposant à la maison face à l'ASO. L'homme providentiel du moment n'est autre que Draoui, qui a inscrit l'unique but sur une belle tête (30e), suite à travail remarquable sur le côté droit du capitaine, Redouani. Après une période de turbulences, les «Rouge et Noir» semblent retrouver leur forme, en alignant une troisième victoire de suite, toutes compétitions confondues, qui leur permet de grimper à la 5e position, avec deux matchs en retard.

L'ASO coule à domicile

Rien ne va plus chez l'ASO de l'entraîneur,

Fouad Bouali, qui chute pour la deuxième fois en l'espace de quatre jours, après le revers essuyé at-home devant le CRB (0-1). Les Ché-lifiens (10 pts) sont en danger, puisqu'ils ne comptent désormais que deux points d'avance sur le troisième relégable. Plus tôt dans la journée, l'ES Sétif a retrouvé le sourire en s'imposant à Alger face à l'ES Ben Aknoun (1-0), grâce à un magistral coup franc du capitaine, Akram Djahnit, qui s'est logé dans les filets du gardien de Ben Aknoun dans le temps additionnel (90e+5). Une victoire précieuse qui permet à «l'Aigle noir» de quitter la zone de relégation, tandis que l'ESBA voit sa belle série de sept matchs sans défaite s'interrompre. Samedi, l'Olympique Akbou avait ouvert le bal en disposant du MB Rouissat (2-1), alors que le MC Oran s'était imposé à domicile face au CS Constantine (1-0), en ouverture de cette 10e journée.

WA Mostaganem Benslimane vers le départ

La direction du WA Mostaganem a annoncé, dimanche, la résiliation "à l'amiable" du contrat de son entraîneur Benslimane Abdelhakim «à la suite des récents résultats négatifs enregistrés par l'équipe», en championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest). Les dirigeants du WAM se sont réunis, ce jour, avec leur coach, en poste depuis le début de cette saison, «pour faire le point sur la situation actuelle du club», une réunion au terme de laquelle les deux parties ont convenu à une séparation «à l'amiable», précise un communiqué de cette formation de l'Ouest du pays.

Allemagne Doublet de Amoura

Mohamed Amine Amoura a ouvert le score pour Wolfsburg face à Hoffenheim pour le compte de la 9e journée de Bundesliga avant d'égaliser en seconde période mais son club s'incline. Muet depuis 13 septembre, soit six rencontres sans marquer, le buteur Algérien a réparé ça aujourd'hui avec un très beau but inscrit dès la 13e minute de jeu, tout en vitesse et vista. Aligné en pointe, il est lancé par Svanberg plein axe, il arrive face au gardien, feinte une position de frappe du pied droit avant de s'emmener le ballon pour conclure pied droit, laissant le portier adverse sur place. C'est son troisième but de la saison. Par la suite la suite Hoffenheim a égalisé pour un score de 1-1 à la pause. Après un nouveau but d'Hoffenheim, Amoura réussi à égaliser à la 56e, d'une belle frappe croisée après passe de Kumbadi mais les visiteurs ajouteront un troisième but pour s'imposrr 3-2 à Wolfsburg.



ES Tunis Belaïli contribue à la victoire

L'attaquant international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, a contribué à la victoire de son équipe, dimanche en déplacement face au CS Sfax (2-1), lors de la 12e journée de la Ligue 1 tunisienne de football. Titularisé par l'entraîneur Maher Kanzari, Belaïli a inscrit le deuxième but des «Sang et Or» de la tête, juste avant la pause (45e), sur un corner botté par son compatriote Koceila Boualia. Il s'agit du deuxième but marqué en championnat par l'enfant d'Oran, et le troisième, toutes compétitions confondues. Revenant d'une blessure musculaire, Belaïli (33 ans) a été contraint de déclarer forfait pour le dernier match de l'équipe nationale, comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, disputé le mardi 14 octobre face à l'Ouganda (2-1), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. En revanche, l'autre international algérien de l'Espérance, le défenseur central Mohamed Amine Tougaï, est toujours indisponible pour cause de blessure. A l'issue de cette victoire, l'EST prend les commandes avec 27 points, à une longueur de ses poursuivants directs : le Club Africain et le Stade Tunisien, tenus en échec respectivement par l'AS Soliman (1-1) et la JS Omrane (0-0).

Championnat arabe des clubs de volley-ball (Dames) Le NC Béjaia à la 2e place

Le club tunisien du CF Carthage a remporté le Championnat arabe des clubs féminins de volleyball, en battant son homologue algérien du Nassiria Club de Bejaia sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-13 , 25-

15), en match disputé dimanche à Tunis, comptant pour la 7e et dernière journée de la compétition. Le NCB termine cette compétition sur le podium, en se classant 3e place avec un total de 13 pts. Les championnes d'Algérie en titre ont remporté quatre victoires devant respectivement le Club Africain de Tunis (3-1), Al Rowad Club de Syrie (3-0), Salwa Al-Sabah du Koweït (3-0), et Fatayat Al Oyoum du Koweït (3-0) contre deux défaites devant les clubs de l'Espérance de Tunis (2-3) et le CF Carthage (3-0).

Karaté/Championnat d'Algérie benjamins et minimes en kumité

Les sétifiens triomphent



Les jeunes karatékas du club amateur d'Aïn Legradj de Sétif se sont distingués au championnat d'Algérie de karaté-do benjamins et minimes en kumité individuel, qui a pris fin, samedi dans la soirée au palais des sports «Hamou Boutlelis» d'Oran. Chez les filles comme chez les garçons, les représentantes du club Amateur d'Aïn Legradj ont surclassé leurs concurrents en décrochant

plusieurs titres dans les différentes catégories de poids, suivis des clubs Texanna de Jijel et Assirem Amizour de Bejaia chez les garçons, de Samouraï Bethioua et du CHB Taghzout de Bouira en filles. Le niveau technique de cette compétition, encadrée par 163 arbitres, a été jugé «très appréciable et encourageant», selon le président de la ligue oranaise de karaté-do, Fatah Houari. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya spécialisée en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté do et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran, qui coïncide avec la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale (1er novembre 1954), a regroupé 1.370 jeunes karatékas filles et garçons, issus de 38 ligues de wilaya.

Jeux de la solidarité islamique 2025/Boxe La sélection nationale présente à Riyadh

La sélection algérienne de boxe (messieurs et dames) s'est envolée dimanche en direction de Riyadh en Arabie Saoudite, pour prendre part à la sixième édition des Jeux de la solidarité islamique, prévue du 7 au 21 novembre en cours, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Conduite par le staff technique composé des entraîneurs Khaled Harima, Mohamed Al-lalou et Mohamed-Amine Ouadahi, la sélection algérienne participe au rendez-vous de Riyadh avec un effectif de sept boxeurs, dont 4 dames.

Il s'agit d'Abbas Mohamed, Abdou Mustapha et Jugurtha Ait Bekka chez les messieurs, et Fatiha Mansouri, Chahira Selmouni, Hamida Melissa et Ichrak Chaib, pour les dames. Les épreuves du tournoi de la boxe débuteront le 4 novembre au Boulevard Riyadh City. Les finales sont programmées pour le 13 novembre. L'Algérie sera représentée à la 6e édition des Jeux de la solidarité islamique par une délégation composée de 117 athlètes, répartis sur 16 disciplines, selon les organisateurs. La participation algérienne couvrira un large éventail de sports individuels et collectifs : athlétisme (8 athlètes), basket-ball 3x3 (8), boxe (7), duathlon (3), ju-jitsu (7), judo (7), karaté (6), muay thai (7), natation (24), taekwondo (4), tennis de table (6), haltérophilie (10), lutte (9) et wushu (3). Deux disciplines paralympiques seront également de la partie : athlétisme pour athlètes en situation de handicap (7) et para-haltérophilie (1).

O Marseille

La piste Casadó d'actualité

Le mercato hivernal approche et, comme à son habitude, la direction de l'Olympique de Marseille est déjà en mouvement pour identifier les bons coups. Pablo Longoria et Mehdi Benatia cherchent à renforcer l'entrejeu de Roberto De Zerbi, un secteur clé où une touche technique supplémentaire ne serait pas de refus pour la seconde partie de saison. Dans cette optique, un nom bien connu des recruteurs marseillais refait surface. Une piste étudiée il y a quelques mois mais rapidement refermée en raison de sa complexité, qui reprend soudainement de l'épaisseur à l'approche du mois de janvier.

Le joueur en question n'est autre que Marc Casadó, le milieu de terrain du FC Barcelone. Âgé de 22 ans, l'international espagnol était déjà dans le viseur de Longoria durant l'intersaison, mais le dossier s'était avéré trop compliqué à boucler. La situation a légèrement évolué. Moins utilisé par Hansi Flick en ce début de saison, le jeune catalan pourrait être sensible à un nouveau projet lui garantissant plus de temps de jeu. L'OM, attentif, a donc réactivé ses réseaux pour sonder la faisabilité d'une opération.

Arsenal en embuscade, le prix déjà connu

Cette piste prestigieuse a cependant un obstacle de taille : la concurrence anglaise. En effet, Arsenal s'est positionné très concrètement sur le dossier. Selon plusieurs médias britanniques, l'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta, apprécie énormément le profil du joueur et serait prêt à formuler une offre pour s'attacher ses services dès cet hiver. La presse évoque un montant qui pourrait atteindre les 34 millions d'euros, une somme conséquente pour un joueur à ce stade de sa carrière. Face à la puissance financière d'un club comme Arsenal, la marge de manœuvre de l'OM paraît extrêmement mince. L'intérêt des Gunners, mais aussi celui de Chelsea, place de fait Marc Casadó dans une catégorie de joueurs difficilement accessibles pour les finances marseillaises. Même si le club a renforcé son milieu cet été avec les signatures d'Arthur Vermeeren et Angel Gomes, l'opportunité de recruter un tel talent du Barça restait séduisante. Le rêve semble donc déjà s'éloigner pour les supporters marseillais. Si le nom de Casadó a bien été coché, la réalité économique du football moderne risque de rapidement doucher les espoirs. Pablo Longoria pourrait alors se tourner vers des alternatives plus réalistes, comme la piste menant à Dani Ceballos du Real Madrid, qui apparaît aujourd'hui bien plus probable.

Real Madrid

Güler contraint le club à passer à la caisse

Le Real Madrid savait qu'en recrutant Arda Güler, il investissait sur un talent rare. Moins de deux saisons plus tard, le jeune international turc justifie chaque centime dépensé. Sa progression fulgurante sous les ordres de Xabi Alonso fait aujourd'hui le bonheur du club merengue... mais aussi celui de Fenerbahçe. Une nouvelle clause de son transfert vient d'être activée, obligeant la Casa Blanca à remettre la main à la poche. Et ce n'est visiblement qu'un début. Rien ne semble pouvoir freiner l'ascension d'Arda

Güler au Real Madrid. Arrivé de Fenerbahçe à l'été 2023, le milieu offensif turc continue de gravir les échelons avec une maturité impressionnante. Selon les informations du média Fanatik, le joueur de 20 ans vient d'atteindre la barre symbolique des 75 apparitions sous le maillot madrilène, déclenchant ainsi un nouveau versement automatique prévu dans l'accord initial entre les deux clubs. Conformément aux termes de cette clause, le Real Madrid doit désormais verser 2 millions d'euros supplémentaires à Fenerbahçe. Une somme qui s'ajoute aux paiements déjà effectués lorsque le joueur avait franchi les caps des 25 et 50 matchs disputés. Le montant total de l'opération grimpe donc à 26 millions d'euros, un chiffre appelé à augmenter dans les prochains mois au rythme des performances du prodige turc. Et l'histoire est

loin d'être terminée. D'après Fanatik, le Real Madrid devra de nouveau ouvrir le chéquier lorsqu'Arda Güler atteindra les 100 puis 125 matchs officiels avec les Merengues. Au total, l'investissement pourrait approcher les 30 millions d'euros, un montant considérable pour un joueur initialement présenté comme un pari d'avenir. Mais aujourd'hui, ce pari est largement gagné.

Sous la direction de Xabi Alonso, Arda Güler s'est imposé comme l'un des éléments les plus brillants du collectif madrilène. Décisif, inspiré et toujours en progrès, il justifie pleinement la confiance placée en lui. Si les primes de performance s'enchaînent, c'est surtout la confirmation éclatante qu'à Madrid, le talent turc n'est plus une promesse, mais une certitude.

Angleterre

City bat Bournemouth

Et si Rayan Cherki était le nouveau chef d'orchestre de Manchester City ? Souvent flatté pour sa créativité et sa qualité de passe, l'ancien Lyonnais a trouvé dans Erling Haaland quelqu'un capable de concrétiser les occasions qu'il peut créer. Car le binôme s'entend bien et sait se trouver sur un terrain de football. Ce match contre Bournemouth l'a bien montré. Pour ne pas être trop distancés au classement de la Premier League par Arsenal (une seule défaite et un match nul concédés cette saison), les hommes de Pep Guardiola devaient à tout prix l'emporter

ce dimanche 2 novembre. Une tâche accomplie avec succès (3-1), notamment grâce à un doublé d'Haaland (17', 32'), servi à deux reprises par Cherki. Les joueurs de City se sont mis à l'abri grâce à un but de Nico O'Reilly à l'heure de jeu, après une entame de seconde période poussive. Le seul but inscrit côté Bournemouth (25') n'a pas permis de changer l'issue du match. Les Citizens se relancent donc efficacement après leur déroute la semaine dernière contre Aston Villa (1-0). Ces trois points laissent l'équipe de Pep Guardiola six longueurs derrière le leader Arsenal.



Espagne

Le Barça réagit

Le champion se devait de réagir. Après le coup de massue du Clásico et les défaites face au PSG et à Séville, un FC Barcelone blessé et décimé par les absences n'avait pas le droit à l'erreur face à Elche. La réaction fut immédiate, clinique et brutale (3-1). Porté par un Fermín López omnipotent et un Lamine Yamal retrouvé, le Barça a profité de la témérité presque suicidaire d'un adversaire venu à Montjuïc pour jouer un football ouvert. Une aubaine pour les Blaugranas, qui ont fait le plein de confiance avant la trêve.

Il y a des entraîneurs courageux, et puis il y a ceux qui sont téméraires. Eder Sarabia, le coach d'Elche, fait partie de la seconde catégorie. En décidant de venir presser très haut, de jouer de manière trop ambitieuse face à un géant blessé, il a signé l'arrêt de mort de son équipe. Le Barça de Flick n'attendait que ça. Douze minutes.

C'est le temps qu'il a fallu aux Catalans pour plier le match. D'abord par Lamine Yamal, servi par Balde, qui concluait d'un plat du pied soyeux (9e). Puis par Ferran Torres, sur une offrande de Fermín López, qui crucifiait Iñaki Peña (12e). 2-0. Le match était déjà terminé.

Un sursaut d'orgueil, et puis plus rien

Ce Barça, pourtant privé de Pedri, Lewandowski ou Olmo au coup d'envoi, retrouvait des couleurs et semblait parti pour un fes-

tival offensif. Mais le football est ainsi fait qu'un relâchement est vite arrivé. Sur une longue ouverture anodine, Rafa Mir, profitant d'un mauvais alignement de la défense, faussait compagnie à un Araújo trop passif et réduisait le score juste avant la pause (42e). Un but venu de nulle part, qui aurait pu relancer le suspense si Elche avait eu les armes pour bousculer ce Barça, même diminué. Mais en l'absence de Pedri, c'est bien Fermín López qui a pris les clés du jeu. Dans un rôle de milieu offensif libre, l'Andalou a été le véritable moteur de l'équipe. Passeur décisif sur le deuxième but, il a été omniprésent, multipliant les courses, les appels et les passes justes.

Et c'est encore lui qui, après l'heure de jeu, a servi Marcus Rashford pour le but du 3-1, d'une frappe puissante sans angle qui libérait définitivement le stade. Une performance de patron qui confirme son importance capitale dans le système de Flick.

Rashford se rassure, Lamine se réveille

positionné en pointe en l'absence de «Lewy», a beaucoup tenté, parfois avec imprécision, avant de trouver enfin la faille et de se rassurer. Quant à Lamine Yamal, après un Clásico fantomatique, il avait besoin de retrouver des sensations. Son but rapide l'a libéré, et il a semblé retrouver le plaisir de jouer, même s'il n'a pas tout réussi. Au final, le Barça s'impose 3-1, aurait pu en marquer bien plus, mais s'est aussi fait quelques frayeurs sur les rares incursions de Rafa Mir, qui a touché la barre en seconde période. L'essentiel est ailleurs. Cette victoire, acquise sans trembler et avec une certaine maîtrise offensive, permet au Barça de chasser les fantômes d'un octobre cauchemardesque et de repartir de l'avant. Les cadres ont pu souffler, les jeunes ont répondu présent. Le Real Madrid est encore loin devant, mais le Barça a prouvé qu'il était toujours en vie.

Bayern Munich

Kane dans les plans du Barça

L'hypothèse semblait, il y a encore peu, totalement improbable. Parfaitement intégré au Bayern Munich où il enchaîne les buts, Harry Kane paraissait avoir trouvé le club idéal pour enfin garnir son palmarès. Pourtant, en coulisses, le FC Barcelone prépare déjà l'avenir et active ses réseaux. La direction catalane anticipe la fin de contrat de Robert Lewandowski et aurait coché le nom du buteur anglais tout en haut de sa liste.

Le contrat de Robert Lewandowski arrivant à son terme à la fin de la saison, le Barça se doit de trouver un successeur capable de porter son attaque. Selon le quotidien espagnol Sport, des contacts auraient déjà été établis avec l'entourage d'Harry Kane.



LES MOTS FLECHES

S	B	B	B	C	O	E							
B	A	T	E	A	U	L	A	V	O	I	R	D	B
E	P	U	R	E	F	A	U	V	E	Z	O	O	
E	R	E	N	M	I	R	A	B	E	A	U	A	
E	T	T	E	L	O	R	L						
M	I	S	E										
E	S	E	F	N	E	F	E	M					
G	R	E	S	Z	A	Z	I	E	E	T	E		
E	M	O	T	I	V	E	M	A	R	N	E		
	B	R	I	G	A	D	I	E	R	A	N		
M	E	L	B	A	R	E	L	U	A	T	R	E	
N	E	O	N	T	I	T	A	L	I	E			
L	I	E	N	S	Z	E	E	G	O	G	O		
G	N	O	I	R	N								
E	M	P	E	T	R	A	I	O	D	E	P	E	
E	V	E	O	L	E								
E	S	C	A	R	P	E	O	L	Y	M	P	I	A

Entre héritage et nouveau

Tiaret fait vibrer la chanson engagée à travers son 6^e festival national

Au 28^e Salon international du livre d'Alger
L'ANEP met à l'honneur la poésie et le patrimoine religieux

Du 7 au 11 novembre, la Maison de la culture et des arts Ali-Mâachi de Tiaret vibrera au rythme des mélodies militantes et des textes porteurs d'espoir. Quinze troupes venues de quatorze wilayas prendront part à ce rendez-vous placé sous le signe de la liberté et de la paix.



■ Samy Terki

Le festival, qui mêle compétition, ateliers, colloques et expositions, se veut un espace d'expression pour les artistes qui chantent les causes justes et les valeurs universelles. La 6^e édition du Festival culturel national de la chanson engagée se tiendra du 7 au 11 novembre à la Maison de la culture et des arts Ali-Mâachi de Tiaret. L'annonce a été faite dimanche par le commissaire de la manifestation, Noureddine Zerrouki, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme. « Ce Festival, organisé chaque année, constitue un soutien aux causes justes et aux opprimés, car le combat par la parole et la mélodie représente une forme lumineuse et influente d'expression artistique pour porter la voix de ceux qui défendent leurs droits », a déclaré Zerrouki. Placée sous le slogan « Nous chantons la liberté sur l'air de la paix », cette édition réunira quinze troupes issues de quatorze wilayas. Toutes concourront pour le Grand Prix « Jeddar », symbole du site archéologique éponyme situé dans la région de Tiaret. Les trois meilleures œuvres seront récompensées par des prix financiers et recevront une statuette représentant les célèbres monuments funéraires de Jeddar, a précisé le commissaire. Le concert d'ouverture donnera le ton de la manifestation. Plusieurs artistes y prendront part, parmi lesquels le groupe Tikoubawin et le chanteur Maâti El-Hadj, qui interprétera deux chansons composées et

écrites par de jeunes talents de la wilaya de Tiaret. Des artistes venus d'autres régions du pays viendront également enrichir cette scène d'ouverture placée sous le signe du partage et de la diversité musicale. Outre la compétition, le festival proposera des activités destinées à la formation et à la sensibilisation des jeunes musiciens. Un jury, présidé par le compositeur Bey Bekkai, supervisera les prestations en compétition. Parallèlement, des ateliers de composition, d'interprétation et d'arrangement musical seront organisés pour encourager la créativité et l'échange d'expériences. Le Bureau national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) tiendra, à cette occasion, un stand destiné à informer les participants sur la protection de leurs créations. Les artistes pourront y enregistrer leurs œuvres, notamment celles présentées au cours du festival. L'événement se veut également un espace de réflexion sur le rôle de la culture dans la construction d'un esprit de paix et de liberté. Un colloque, organisé en partenariat avec l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, portera sur le thème : « Liberté et paix : moyens de renforcer la mobilisation générale en Algérie ». En marge des concerts et rencontres, les visiteurs pourront découvrir plusieurs expositions dédiées à l'histoire équestre de la région et aux anciens manuscrits conservés à Tiaret. Autant d'activités qui confirment la vocation de ce festival : faire de la chanson engagée un levier d'expression citoyenne, tout en ancrant la culture dans la mémoire et l'identité locales.



Le stand de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) attire, comme à chaque édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), un public nombreux et éclectique. Pour cette 28^e édition, l'entreprise publique se présente non seulement comme un acteur économique majeur du secteur du livre, mais aussi comme un témoin attentif de la mémoire culturelle et intellectuelle du pays. Fidèle à sa vocation de promotion du livre national, l'ANEP enrichit un catalogue déjà fort de plus de huit cents titres avec deux nouvelles parutions. La première, *Ma main est poignée de valise*, de la poétesse Halima Abdat, prolonge une œuvre qui a su conquérir un lectorat fidèle. Ce troisième recueil, porté par une écriture sensible et vibrante, s'adresse, selon les mots de Hassan Gherab, conseiller à l'unité d'édition, « aux cœurs et aux âmes ». Et d'ajouter : « Les deux premiers recueils de la poétesse ont enregistré des ventes records, dont un est désormais en rupture de stock. Il n'est pas nécessaire d'être un fêru de poésie pour lire Halima Abdat ; elle nous offre, comme à chaque fois, un ouvrage à la forte charge émotionnelle. » Le second titre présenté, *Mosquées et sanctuaires d'Algérie*, est signé Abderrahmane Khelifa, historien et archéologue reconnu. L'ouvrage se lit comme une plongée dans l'histoire architecturale et spirituelle des mosquées algériennes. S'appuyant sur ses propres recherches et travaux de terrain, l'auteur restitue la profondeur identitaire et scientifique de ces édifices, témoins d'un héritage pluriséculaire. Il y évoque également, avec une lucidité critique, les ravages du colonialisme de peuplement, qui a souvent altéré ou détruit les repères spirituels et culturels du pays. Interrogé sur le rythme de publication de l'ANEP, parfois jugé modéré, Hassan Gherab rappelle que « la nouveauté ne doit pas primer sur la qualité ». Avec un catalogue riche et varié, où figurent des références patrimoniales, historiques et littéraires, l'entreprise défend une politique éditoriale sélective, attentive à la valeur intrinsèque des œuvres. « Le choix du livre édité s'impose de lui-même : c'est le manuscrit qui s'impose », précise-t-il, assurant que la maison reste ouverte à tous les talents. Au-delà de l'édition, l'ANEP revendique un rôle actif dans la démocratisation du livre. Pour cette édition du SILA, l'entreprise a consenti une réduction de 30 % sur l'ensemble de ses titres, à l'exception des nouveautés. Une initiative destinée à « replacer le livre au centre de la société », selon Hassan Gherab. « Si l'on veut travailler à la socialisation du livre, le prix est un premier argument », souligne-t-il, avant de conclure : « Il faut faire la différence entre le lecteur et le visiteur. La mission d'un éditeur est justement de transformer le visiteur en lecteur. »

R.C.

À Alger, la littérature africaine de l'esclavage célébrée comme une renaissance

La littérature africaine de l'esclavage est une littérature de renaissance et non de plainte », a affirmé, dimanche 2 novembre 2025, le professeur américain Maxime Vignon, invité du Salon international du livre d'Alger (SILA). Enseignant à l'université d'Alabama, en Louisiane, le chercheur s'exprimait lors d'une rencontre tenue à l'espace Panaf Frantz-Fanon, consacrée au thème : « L'esclavage dans les littératures africaines ». Dans une conférence intitulée « Libérer les représentations du passé pour repenser l'humain et la justice », Maxime Vignon a mis en lumière le rôle émancipateur de la littérature dans la reconstruction des mémoires collectives. Selon lui, les écrivains « africains et afro-descendants » ne se limitent plus à

témoigner d'une souffrance héritée, mais s'emploient à réinventer un récit commun, porteur de dignité et de réappropriation historique. « L'esclavage appartient à l'histoire, mais sa mémoire appartient à l'avenir », a-t-il résumé, invitant à repenser le rapport au passé à travers les mots et la création. Citant Marcel Proust, il a rappelé que « écrire devient un acte de résistance à l'effacement », avant de saluer « la vitalité littéraire du continent africain, où l'écriture demeure un moyen d'émancipation et de vérité ». Soucieux de lier mémoire et actualité, il a également évoqué le rapport ambigu de certains héritiers de l'histoire coloniale et esclavagiste avec le pouvoir. « Sous l'esclavage, parmi les esclaves, il y avait les privilégiés qui voulaient plaire aux Blancs. Après le départ de ces derniers, ces privilégiés

veulent toujours leur plaire, même à distance », a-t-il lancé, dans une allusion directe aux survivances de la domination symbolique. La discussion s'est poursuivie avec l'intervention du professeur algérien Benaouda Lebdaï, spécialiste reconnu des littératures africaines anglophones. Celui-ci a rappelé l'importance des premières voix qui ont documenté l'expérience de l'esclavage, évoquant notamment *The Interesting Narrative of the Life of Olaudah Equiano* (1789), autobiographie de l'écrivain et ancien esclave nigérian Olaudah Equiano, considéré comme l'un des pionniers de la littérature africaine moderne. Lebdaï a également mentionné *Twelve Years a Slave* (Esclave pendant douze ans), le témoignage de Solomon Northup, enlevé et réduit en esclavage avant d'être libéré, dont le récit

a inspiré le film éponyme réalisé par Steve McQueen en 2013. Pour le professeur, ces œuvres constituent « des monuments de mémoire, des textes fondateurs qui ont ouvert la voie à une écriture de la dignité ». Abordant les évolutions terminologiques, il a souligné le passage sémantique du mot « esclave » à celui d'« esclavisé », pour désigner les victimes du système esclavagiste. « Personne ne naît esclave, on le devient par la contrainte », a-t-il insisté, estimant que ce changement de vocabulaire participe d'une réhumanisation du récit. En clôture de la rencontre, Maxime Vignon a rappelé que « l'esclavage est une tragédie universelle », appelant à en faire un espace de réflexion partagée entre l'Afrique, les Amériques et l'Europe.

16

Alger

28°

Ouargla

26°

Oran

20°

Constantine

18°

FADJR

DOHR

ASR

MAGHREB

ISHA

05:44

12:31

15:27

17:51

19:13

Condoléances
du chef de l'État
suite au décès de
Tayeb Zitouni

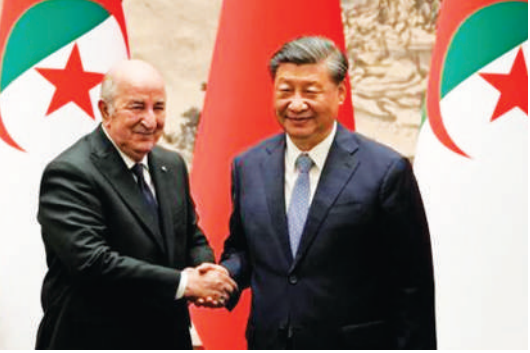
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adresse un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, décédé hier. Dans son message, le président Tebboune a « fait part de ses sincères condoléances et de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.



Il plaide pour une coopération élargie

Xi Jinping réaffirme sa volonté de consolider la confiance et le partenariat avec Alger

À l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, a adressé un message de félicitations à son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune. Dans ce message, le président chinois a exprimé ses chaleureuses félicitations ainsi que ses vœux de prospérité à l'Algérie, à son gouvernement et à son peuple. « La Chine et l'Algérie entretiennent depuis 67 ans une amitié traditionnelle profonde, marquée par un développement stable et fructueux de leurs relations diplomatiques, et par des résultats tangibles dans le cadre de leur coopération bilatérale », a souligné M. Xi. Le président chinois a réaffirmé, à cette occasion, sa volonté de renforcer davantage les liens d'amitié entre les deux pays, en œuvrant aux côtés du président Tebboune pour consolider la confiance mutuelle et approfondir la coopération dans tous les domaines. Il a exprimé le souhait de voir le partenariat stratégique global sino-algérien connaître de nouvelles avancées et succès au service des deux peuples.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Mardi 04 Novembre 2025//N° 1197// PRIX 20DA

Abdelkader Djellaoui en visite de travail à Bejaïa

Abdelkader Djellaoui, ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, a effectué hier une visite de travail dans la wilaya de Béjaïa. Au cours de cette visite, le ministre a inspecté plusieurs projets importants dans le domaine du développement du réseau routier et des infrastructures de base. Il a également supervisé la mise en service de plusieurs nouvelles installations relevant du secteur. Il a par ailleurs assisté à une présentation sur l'état d'avancement des travaux restants, incluant la réalisation d'échangeurs et d'ouvrages d'art, et a abordé les mesures prises pour surmonter certaines contraintes sur le terrain. Dans ce cadre, il a insisté sur la nécessité de livrer le tronçon entre le point kilométrique 11 et le point kilométrique 16 avant la fin de l'année en cours, engagement pris par l'entreprise réalisatrice, CRCC. Il a également souligné l'importance de fixer des délais précis pour la livraison de l'échangeur de Sidi Aïch, au niveau du point kilométrique 43, dans le même délai, en insistant sur la livraison simultanée des deux projets afin d'assurer une exploitation optimale et cohérente de la voie.

Festival international du film arabe d'Oran
Projection du long métrage algérien
« Pour une poignée de sable »

Le film algérien « Pour une poignée de sable » du réalisateur Nadir Youlen a été projeté, dimanche soir à Oran, en avant-première internationale, dans le cadre de la compétition des longs métrages de fiction de la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran. Ce long métrage, d'une durée de 74 minutes, met en vedette les acteurs Farid Laribi, Khaled Benaïssa, Sami Tigerguar et Lina Khoudri.



Il est coproduit par le ministère de la Culture et des Arts, le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) et la société E-Ref Film 07. L'intrigue raconte l'histoire de Sofiane, un pirate informatique vivant à Paris et souffrant de trouble bipolaire. Lorsque sa mère adoptive française lui révèle l'identité de son père biologique algérien, il entreprend un voyage vers le sud de l'Algérie à la recherche d'une guérison intérieure et d'un contact salvateur avec ses origines. Le producteur du film, Sami Tigerguar, a déclaré à la presse que cette œuvre, « mêlant science-fiction et aventure, représente une quête de soi au cœur des tiraillements identitaires ». Il a précisé que le personnage principal, Sofiane, « cherche à se reconnecter à ses racines en explorant la terre natale de son père biologique dans le sud du pays ». Dans la même catégorie, le festival a également projeté le film libanais « Qamar Hammam » (La lune du hammam) du réalisateur Karim Kassem, qui tisse trois récits croisés situés dans les montagnes du Liban, explorant la mémoire, la perte et l'amour, sur fond de crainte de la sécheresse qui guette un village isolé. À noter que dix films concourent dans la catégorie des longs métrages de fiction de cette 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran, dont les activités se poursuivront jusqu'à mercredi.

1,7 milliard de personnes dans le monde touchées par la dégradation des terres

Selon un rapport publié lundi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), environ 1,7 milliard de personnes vivent dans des zones où la dégradation des terres causée par les activités humaines, comme la déforestation, entraîne des pertes de productivité. La FAO définit la dégradation des terres comme la diminution à long terme de leur capacité à fournir des biens et services, et y voit une « menace grandissante » pour la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il est notamment causé par des facteurs naturels, comme l'érosion des sols due à l'eau et au vent, ou la salinisation. « Mais les activités humaines, notamment la déforestation, le surpâturage, les pratiques agricoles et d'irrigation non durables, sont de plus en plus responsables de l'accélération de ces processus », souligne la FAO dans son rapport annuel sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Les populations les plus touchées se trouvent en Asie du Sud et de l'Est, où la densité de population est élevée. Dans les pays à revenu élevé, « les effets de la dégradation des terres sur les rendements sont masqués par l'utilisation intensive d'intrants, comme les engrais ou les pesticides », fait remarquer la FAO.

Un réseau de trafic de drogue démantelé à Béjaïa

Cette semaine, les éléments de la BRI relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa sont parvenus à démanteler un réseau criminel de 13 individus actif dans le trafic de drogue sur le territoire de la wilaya. L'enquête a débuté à la suite d'informations faisant état de la détention d'une quantité de kif traitée par un groupe d'individus, en vue de sa revente dans la commune d'Oued Ghir. Une opération de surveillance a été mise en place aux entrées et sorties de la commune. Vers 20 heures, un véhicule de type Peugeot 207 suspecté a été repéré sur la RN 12, à proximité du marché hebdomadaire. Après avoir pris toutes les mesures de sécurité nécessaires, le véhicule a été intercepté. Cinq individus ont été arrêtés malgré leur résistance, et 20 plaquettes de kif traité d'un poids total de 2 200 grammes ont été saisies. L'enquête menée par la BRI, en coordination avec le parquet compétent, a permis d'identifier les huit autres membres du réseau, actuellement en fuite. Une perquisition au domicile de l'un des suspects a permis de saisir 40 grammes de kif traité conditionné pour la vente, ainsi que deux véhicules utilisés pour le transport et la distribution de la drogue. Les suspects ont été présentés au parquet pour détention illégale de stupéfiants dans le cadre d'un réseau criminel organisé. À l'issue de la procédure de comparution immédiate, trois suspects ont été placés sous mandat de dépôt et deux autres sous contrôle judiciaire.

PUBLICITÉ

anep

المؤسسة الوطنية للإعلام، النشر والإشهار

Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de PubliCité

Le lion et le chacal

مستتر على

la veuve

IMAGE HÉROS

Promenade au Tassili Agjer

VOIES SUR LES CRANES DE L'OAS EN ALGÉRIE

OAS

-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Les Editions ANEP Présentes

Avec Plus de 800 TITRES

L'ESPRIT DE NOVEMBRE À TRAVERS NOS PAGES

Palais des Expositions - Pîns Maritimes Pavillon C

Anep Groupe

L'EXPRESS DU 04/11/2025